

AUJOURD'HUI

Howard Bienvenu devra s'intégrer à une papetière

L'intégration du complexe de sciage abitibien Howard Bienvenu avec une entreprise papetière paraît maintenant de plus en plus inévitable. **B-2**

Restauration de terrains industriels en Gaspésie

Minéraux Noranda vient d'entreprendre la première phase de restauration de terrains industriels, à Murdochville, dans la péninsule gaspésienne. **B-2**

Baisse des taux d'intérêt sur les bons américains

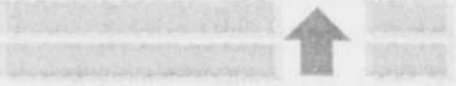
Les taux d'intérêt sur les bons du Trésor américain ont à nouveau reculé, lors de l'adjudication d'hier, pour atteindre 7,96 % sur les bons à trois mois. **B-2**

LES INDICES

DOLLAR
fermé



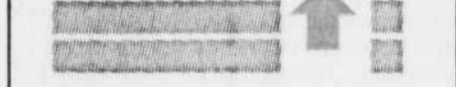
OR
\$381.10 + \$3.80



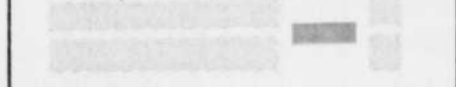
ARGENT
fermé



DOW JONES
2.452.77 + 12.71



TSE 300
fermé



XXM
fermé



Hausse des prêts accordés par la Banque mondiale

Au cours du dernier exercice, la Banque mondiale a octroyé des prêts totalisant \$21,3 milliards, en hausse de \$2 milliards par rapport à l'an dernier. **B-3**

Dynaflex veut investir \$1 million à Thetford Mines

Afin de pouvoir accroître plus rapidement sa part du marché canadien, le fabricant d'engrenages Dynaflex veut investir \$1 million à Thetford Mines. **B-3**

Un peu plus d'une Canadienne sur deux travaille

53 % des Canadiennes travaillent, maintenant, mais continuent de gagner toujours moins que les hommes, affirme Statistiques Canada. **B-4**

LA CHRONIQUE

Le chômage demeure le problème québécois majeur

Là où l'État-providence a échoué, l'entreprise privée n'a pas mieux réussi. La réalité du chômage au Québec demeure encore entière. **B-3**

Le Groupe Coopérants lance une OPA sur l'Entraide-Coopérants

Estimant que l'offre du Fonds de solidarité FTQ vient en contradiction avec ses projets concernant la Financière Entraide-Coopérants, le Groupe Coopérants Inc. offre d'acquiescer tous les actions ordinaires de celle-ci au coût de \$2,75 l'action. Une transaction pouvant atteindre plus de \$80 millions.

par PIERRE MARTEL
LE SOLEIL

La semaine dernière, le Fonds de solidarité de la FTQ a fait connaître son intention de porter de 0,58 % à quelque 19 % sa participation au capital-actions de la Financière Entraide-Coopérants. Il offre alors, selon le principe premier arrivé, premier servi, d'acquiescer 7,7 des 40,7 millions d'actions en circulation au prix de \$2,25 l'action.

Le Fonds de solidarité retient les services de la firme Lévesque Beaubien Geoffrion Inc. pour mener l'opération. Cette firme a accepté de charger aux porteurs une commission uniforme de \$0,05 par action.

Au passage, rappelons que le Groupe Coopérants Inc. détient actuellement 33,3 % des actions

Coopérants

ordinaires de la Financière Entraide-Coopérants Inc. La Caisse de dépôt et de placement du Québec en détient 13,5 % et le grand public en possède 53,2 %.

En conférence de presse hier, les dirigeants du Groupe Coopérants Inc. ont fait savoir qu'ils voulaient acquiescer toutes les actions ordinaires en circulation qu'ils ne possèdent pas déjà (environ 27,2 millions en incluant celles de la Caisse de dépôt) ainsi que toutes les actions privilégiées de Catégorie B (celles-ci peuvent être converties en 4,65 millions d'actions ordinaires). En offrant \$2,75 par action ordinaire, le Groupe Coopérants offre \$0,50 de plus par action que le Fonds de solidarité FTQ. Au cours des derniers mois, la valeur moyenne de l'action s'est située aux environs de \$1,71.

Le Groupe Coopérants Inc. a retenu les services de la maison Burns Fry Ltée à titre de conseiller et gérant du groupe de sollicitation formé pour réaliser l'opération. L'offre sera lancée durant la semaine du 10 juillet et sera en vigueur pour une période de 35 jours. Les frais de

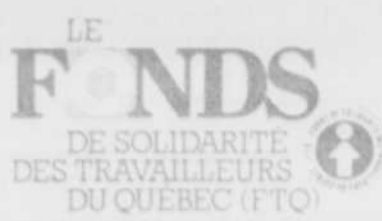
courtage seront à la charge exclusive du Groupe Coopérants Inc. Les détenteurs d'action pourront déposer leurs titres dans toutes les succursales de la Banque Nationale du Canada, les bureaux des Coopérants et les succursales de la Fiducie Guardian.

Si le Groupe Coopérants réussissait à mettre la main sur

LA FINANCIÈRE ENTRAIDE-COOPÉRANTS

toutes les actions ordinaires détenues par le public et la Caisse de dépôt, la note s'éleverait à \$74,8 millions. De plus, si les détenteurs des 367,000 actions privilégiées de catégorie B se prévalent de leurs droits de les convertir en actions ordinaires, c'est 4,650,000 actions ordinaires de plus qui devraient être acquises, soit une dépense additionnelle de \$12,8 millions. Au total, l'offre pourrait coûter donc \$87,6 millions.

Le vice-président aux affaires publiques du Groupe Coopérants Inc., M. Alban Asselin,



a expliqué ainsi le geste du groupe : « Ca fait trois ans que les Coopérants ont indiqué leur intention d'augmenter leur participation dans la Financière Entraide-Coopérants. Le geste du Fonds de solidarité FTQ de la semaine dernière venait directement à l'encontre de nos intentions ».

Par ailleurs, il a indiqué que cette décision s'inscrivait dans le cadre de la politique de rationalisation des entreprises du groupe et confirmait son intention d'offrir des produits et services financiers diversifiés à sa clientèle.

La Financière Entraide-Coopérants Inc. possède un actif de plus d'un milliard de dollars et l'avoir de ses quelque 200,000 actionnaires est d'environ \$155 millions.

Les bureaux du Fonds de solidarité FTQ étaient fermés hier en raison du congé de la Fête du Canada. Il a donc été impossible d'obtenir la réaction des dirigeants au geste annoncé par le Groupe Coopérants Inc.

La Cour suprême américaine rejette l'appel d'Algoma

WASHINGTON (PC) — La Cour suprême des États-Unis a rejeté, hier, l'appel interjeté par la société canadienne Algoma Steel, contre une décision de la Commission du commerce international.

La commission avait décrété que l'aciérie canadienne faisait du dumping aux États-Unis, causant ainsi un préjudice à l'industrie américaine.

Le maintien du jugement de la commission par le plus haut tribunal des États-Unis permettra maintenant au gouvernement américain d'appliquer la loi anti-dumping et d'imposer des droits de douane sur les importations d'acier canadien.

L'appel d'Algoma avait l'appui de l'Association américaine des exportateurs et des importateurs, qui représente 1,200 compagnies américaines de commerce international, et du groupe des Consommateurs pour le commerce international.

Le dumping est une pratique qui consiste à vendre sur

les marchés extérieurs à des prix inférieurs à ceux qui sont pratiqués sur le marché national.

Le département du Commerce des États-Unis a reconnu que, au cours d'une certaine période de temps, l'acier d'Algoma a été vendu, en fait, au-dessus de la juste valeur du marché.

Algoma a reproché à la commission de ne pas avoir tenu compte de ce fait, en jugeant que le dumping faisait tort à l'industrie américaine.

Cette manière d'apprécier les choses n'en a pas moins été approuvée par une Cour fédérale d'appel et, finalement, par la Cour suprême des États-Unis.

L'association de l'import-export n'est pas de l'opinion des tribunaux. « L'inclusion d'importations de prix justes pour décider du tort aux industries dans une cause de dumping empêche de distinguer entre les prix justes et les prix injustes, ce qui pénalise les honnêtes importateurs américains qui suivent les pratiques internationales acceptées », a commenté l'association.

Téhéran : plus cher encore qu'à Tokyo

GENÈVE (AP) — L'inflation et les pénuries ont fait de Téhéran la ville la plus chère du monde, mettant ainsi fin à la prééminence de ces quatre dernières années de Tokyo, selon une liste de 105 villes rendue publique à Genève.

L'Amérique latine, malgré une inflation galopante, demeure très attirante pour les résidents étrangers. Ainsi, Quito (34), la capitale de l'Équateur remporte le titre de ville la moins chère du monde.

New York a été arbitrairement placé à l'indice 100 en se basant sur le taux de change du dollar au 3 avril. Téhéran est à la cote 209, suivi par Tokyo (202) et Osaka (200). Se trouvent aussi à l'indice 100, Montréal et Toronto.

Quant à Genève, elle est aussi chère que Tel Aviv à la onzième place (118). La force du franc CFA et la lourde imposition des produits importés place l'Afrique de l'Ouest dans le peloton de tête. Libreville, la capitale du Gabon est à 166.

Oslo, placée huitième sur la liste, continue d'être la ville européenne la plus dispendieuse pour les étrangers qui sont payés en dollars (avec l'indice

142). Moscou a grimpé de 14 points par rapport à décembre (111) et dépasse ainsi Paris (110) et Londres (109).

Voici une partie de la liste dressée par Business International :

- 1-Téhéran 209
- 2-Tokyo 202
- 3-Osaka-Kobé 200
- 4-Libreville 166
- 5-Brazzaville 164
- 6-Lomé 155
- 7-Douala 148
- 8-Abidjan, Oslo 142
- 9-Helsinki, Taipei 136
- 10-Dakar 126
- 11-Genève, Tel Aviv 118
- 12-Copenhague, Vienne, Zurich 117
- 13-Stockholm 112
- 14-Moscou, Séoul 111
- 15-Paris 110
- 16-Hambourg, Londres, Munich 109
- 17-Milan 107
- 18-Barcelone, Dublin, Madrid, Port-Moresby, Rome 106
- 19-Pékin, Lyon, Tripoli 105
- 20-Brisbane, Berlin, Duesseldorf 104
- 21-Bruxelles, Melbourne 103
- 22-Sydney 102
- 23-Francfort 101
- 24-Adélaïde, Montréal, New York, Toronto, Wellington 100

3,000 personnes affluent chaque jour à La Sarre pour participer à la 31e reprise de l'Expo-Rotary

LA SARRE — C'est noir de monde. On se pile sur les pieds à l'Expo-Rotary de La Sarre, chef-lieu d'Abitibi-Ouest.

par CAMILLE BEAULIEU
de la Presse canadienne

Plus de 3,000 personnes y affluent d'ailleurs chaque jour sous un exceptionnel soleil de plomb pour saluer cette 31e manifestation.

Un soleil fort à propos au-dessus d'une ville encore toute rayonnante à la suite de sa nomination au titre enviable de Capitale forestière du Québec.

Depuis 11 ans que cet honneur est décerné par l'Association forestière canadienne, c'est non seulement la première fois que le titre échoit à une ville québécoise, mais aussi à une ville tout court plutôt qu'à une région.

Règle générale, en effet, le titre a été décerné dans le passé à des régions entières, comme la province de Terre-Neuve en

1988, ou encore la région Ottawa Valley ou à Queen's County en Nouvelle-Écosse les années précédentes.

Ironiquement, la distinction tombe sur la ville, alors même que sa structure industrielle forestière est en pleine mutation.

Normick Perron vendu à MacLaren. Howard Bienvenu en voie d'intégration, elle aussi, à une papetière. Voilà que les deux plus importantes entreprises forestières changent de direction.

« On s'inquiète, dit Philippe Saint-Georges, directeur du Conseil économique, de voir ainsi balayer nos leaders régionaux ».

Au Conseil régional de développement, après plusieurs années passées à mettre l'accent sur le développement de nos ressources chez nous, on s'inquiète aussi de ce que l'Abitibi-

Témiscamingue demeure une région pourvoyeuse de ressources.

Malgré ces bouleversements La Sarre festoie sans retenue.

Le 13 mai dernier, lors de l'inauguration des festivités, le président de Howard Bienvenu, M. Jean Bienvenu, a rappelé les hauts faits de son entreprise, qui fut la première, en 1956, dans toute l'histoire du Québec, à expédier des copeaux vers une papetière. Cette fois-là, a-t-il rappelé, il s'agissait d'une usine de La Tuque.

De son côté, Jean Mercier, vice-président de Normick Perron, s'affirme convaincu que l'importance de sa firme, le plus gros producteur de bois d'oeuvre à l'est des Rocheuses, et son 50e anniversaire cette année, n'ont pas été étrangers à la nomination de La Sarre au titre de Capitale forestière du Canada 1989.

L'Association forestière canadienne se devait de toutes fa-

çons, précise-t-il, de reconnaître un jour l'importance d'une région qui produit plus de 50 % du bois d'oeuvre au Québec.

Si tous s'accordent à reconnaître que le titre honorifique vient souligner des exploits passés plutôt que de garantir un avenir aussi riche, la Capitale forestière aura au moins eu le mérite de faire débloquer un vieux projet qui traînait depuis des années, la construction à La Sarre d'un musée forestier, nouveau fer de lance pour attirer des touristes dans la région.

« C'est difficile, remarque la présidente de la Chambre de commerce, Lise Guénette, d'évaluer exactement les retombées d'une distinction comme celle-là. Chose certaine au moins, ça nous met sur la carte ».

Les festivités, elles, vont se clôturer en novembre prochain, avec la tenue du gala annuel de la chambre locale, le Gala Excelsior.

REPÈRES

Et vive les notes de frais !

Ceux qui voyagent par affaires semblent généralement avoir la vie belle.

L'industrie du voyage semble aux petits soins pour eux et ils n'ont à se soucier.

Après tout, ils n'ont rien à déboursier : leur compagnie paie tout.

Ces compagnies, toutefois, sont de plus en plus soucieuses des coûts élevés que ces déplacements leur font courir et contrôlent de plus en plus les dépenses faites par leurs employés pour se déplacer et se divertir loin de leur domicile.

Une récente étude réalisée à travers le Canada par American Express Canada et l'Institut canadien de recherche en tourisme permet de croire que les administrations sont de plus en plus sensibles aux coûts de ces dépenses.

American Express estime que les coûts des déplacements et dépenses connexes, dans le monde des affaires, ont été de quelque \$7 milliards, au Canada, l'an dernier, et atteindront \$8,4 milliards l'an prochain. Les études établissent toutefois qu'il serait possible d'épargner quelque \$1,5 milliard en administrant correctement ces comptes de dépenses.

Les consultants en voyages d'affaires admettent que des économies peuvent être facilement réalisées mais que beaucoup de firmes ne s'en prévalent pas. En planifiant soigneusement ces déplacements, on peut sauver de 10 à 25 % de ces dépenses annuelles.

L'administration des voyages d'affaires est facilitée par la déréglementation aérienne.

Auparavant, les voyages d'affaires étaient relativement simples à organiser : il s'agissait de réserver les billets d'avion, les chambres d'hôtel et l'auto en location et le tour était joué. Or, la déréglementation a permis aux voyageurs de faire des choix multiples.

Encore plus, pour attirer la clientèle corporative, les agences de voyages ont même commencé à souligner qu'elles peuvent faire épargner de l'argent aux compagnies. Elles insistent sur le fait que les dépenses de voyages peuvent être soumises à une saine administration.

Pour leur part, les voyageurs d'affaires aiment souligner qu'il est normal qu'ils se déplacent de façon efficace et confortable et qu'ils soient bien servis, sans avoir à épargner quelques pauvres dollars.

Pourtant, les consultants en voyages soutiennent que les compagnies peuvent sauver des sommes importantes, notamment en négociant des tarifs corporatifs sans que les voyageurs individuels ou touristes n'aient à en payer la note.

La principale règle qu'une firme doit adopter dans ce domaine est une réglementation écrite sur les dépenses admises lors des voyages d'affaires.

Sans un règlement interne, il est pratiquement impossible de contrôler ce type de dépenses et un voyageur d'affaires peut théoriquement accumuler des comptes de dépenses d'une importance renversante.

Or, American Express a découvert que 42 % des compagnies interrogées n'avaient pas de politique établie dans ce domaine.

par FELICITY MUNN
de la Presse canadienne

L'intégration de Howard Bienvenu à une papetière paraît maintenant inévitable

LA SARRE — Alors que le milieu économique abitibien s'inquiète des conséquences de la vente de Normick Perron, une autre importante scierie québécoise, Howard Bienvenu Inc., dont le siège social est lui aussi situé à La Sarre, se

résigne à une future intégration avec une papetière.

par CAMILLE BEAULIEU de la Presse canadienne

Howard Bienvenu possède trois usines au Québec et emploie 750 travailleurs. Son chiffre d'affaires n'est pas public, mais ce scieur soutient presque la comparaison avec Normick Perron Inc., avec ses six usines de sciage, ses 800 emplois directs et ses revenus annuels anticipés de \$225 millions en 1989 (202 en 1988).

Dans la foulée de Normick Perron qui se vend à MacLaren, de Forex qui s'est vendu à Domtar, et du Groupe Saucier à Donohue, Howard Bienvenu doit maintenant se trouver un acheteur. « L'intégration d'Howard Bienvenu à une papetière est inévitable. Notre choix, c'est de s'intégrer ou accepter de ne jamais faire de profits », constate malheureux mais réaliste, le président marketing de Howard Bienvenu Inc., M. Guy Carignan.

Comme ses consœurs, HB se ressent du prix des copeaux, fixé unilatéralement par les papeteries du Québec à \$28 la tonne sous le coût de production. Conséquence, la compagnie qui a écoulé 200,000 tonnes de copeaux l'an dernier, enregistre à ce chapitre un déficit de \$5.6 millions.

Une perte qui aurait pu se voir compensée par le profit effectué sur les ventes de bois, mais la taxe américaine à l'importation et des prix désastreux pour la plus grande partie de 1988, ont occasionné là aussi un déficit que la direction de HB refuse de révéler.

La situation périlleuse de l'entreprise se corse encore du fait que la nouvelle politique forestière du ministre Albert Côté vient frapper Howard Bienvenu dans ses approvisionnements en résineux, plus durement que quiconque dans la province. HB dispose de deux territoires de coupe, au nord de La Sarre et à Parent en Abitibi. Si ces dernières réserves forestières sont peu affectées par les diminutions des approvisionnements alloués par Québec, le secteur La Sarre, lui, voit ses possibilités de coupe de résineux réduites d'environ 40 %.

L'intégration scieur-papetière visant essentiellement pour les papeteries à garantir leur approvisionnement en matières ligneuses, les réductions des allocations à La Sarre diminuent d'autant pour elles l'attrait de Howard Bienvenu Inc.

Il reste, selon M. Guy Carignan, que Howard Bienvenu est toujours en excellente santé financière et que malgré les rumeurs qui nous ont vendu cinq fois au moins... Nous n'avons pas sollicité d'offre et nous n'en avons pas reçu ». Selon M. Carignan, la création d'une régie pour fixer le prix de vente des copeaux pourrait encore permettre à Howard Bienvenu d'échapper au sort de ses consœurs, l'intégration obligatoire.

EN UN CLIN D'OEIL

■ Alcan remboursera tous les billets portant intérêt à 15.25 %

MONTRÉAL — Alcan Aluminium Ltée vient d'annoncer qu'elle remboursera, le premier septembre 1989, tous les billets portant intérêt à 14.25 % encore en circulation et dus en 1992. Ceux-ci avaient été émis en devises américaines.

■ Bénéfice net de \$40,461 pour le Groupe Champlain

MONTRÉAL — Le Groupe Champlain Inc. a complété son dernier exercice financier avec un bénéfice net de \$40,461 sur des revenus consolidés de \$23.8 millions. Au cours de l'exercice précédent, le groupe montréalais avait réalisé un bénéfice net de \$574,522 sur des revenus consolidés de \$22.6 millions.

■ Perte nette de \$310,755 pour Manufacture Leader Inc.

MONTRÉAL — Manufacture Leader Inc., un des principaux fabricants d'équipements pour la protection des yeux et du visage dans le domaine des sports récréatifs, affiche une perte nette consolidée de \$310,755 après poste extraordinaire sur des ventes de \$866,736 au cours du premier trimestre de l'exercice en cours. Le niveau des ventes est traditionnellement faible au cours des trois premiers mois de l'exercice.

■ Bénéfices de \$440 millions pour Rogers Communications

TORONTO — Au cours de la période de neuf mois complétée le 31 mai 1989, les bénéfices consolidés de Rogers Communications Inc., de Toronto, se sont élevés à \$440.4 millions comparativement à \$231.7 millions pour la même période de l'exercice précédent. Les résultats consolidés comprennent les activités de Cantel Inc., de Canadian Home Shopping Network Ltd et de Rogers Entertainment Inc.

■ Percée ontarienne pour le groupe montréalais STI

MONTRÉAL — Services Techniques Informatiques (STI) Inc., de Montréal, vient d'obtenir un contrat d'installation d'un système de gestion manufacturière chez Keilhauer Industries Ltée, un fabricant de meubles haut de gamme. La firme montréalaise est présente depuis deux ans sur le marché torontois par l'entremise de sa filiale Equiforce, un courtier en informatique. Cependant, Keilhauer est le premier client de Toronto à installer un système intégré de gestion STI.

■ Dofasco a complété l'acquisition de la minière Québec-Cartier

HAMILTON — Dofasco Inc. vient de compléter l'acquisition de toutes les actions ordinaires de la minière Québec-Cartier. Déjà détenteur de 25 % de actions, l'aciérie d'Hamilton vient de finaliser l'achat du bloc de 75 % détenu par USX Holdings Inc., de New-York.

■ Noranda restaurera les terrains à Murdochville

MURDOCHVILLE — Minéraux Noranda Inc. Division Mines Gaspé vient d'entreprendre la première phase de restauration de terrains résidentiels. Une centaine de terrains seront restaurés cette année. D'ici cinq ans, dans le cadre d'un programme d'un million de dollars, la compagnie minière veut restaurer 500 sites résidentiels en corrigeant, de façon préventive, l'accumulation dans le temps de métaux lourds dans les sols de ces terrains.

■ Reuters lance son Pocketwatch sur le marché canadien

MONTRÉAL — Reuters Canada Ltd, une filiale de Reuters Holdings PLC, vient de lancer au Canada son service Pocketwatch (MD) de Reuter. Destiné aux négociants oeuvrant sur les marchés monétaires et les marchés de change, le Pocketwatch est un terminal à format de poche qui affiche les prix en fonction de différents centres financiers internationaux.

■ Bénéfice de 3 cents par action pour ADS Associés Ltée

QUÉBEC — ADS associés Ltée déclare un bénéfice net de \$207,863 (\$0.03 par action) sur des revenus de \$10.3 millions au cours du premier trimestre de l'exercice 1989-90. Au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent, le revenu net de la firme de Québec avait été de \$166,389 ou \$0.02 l'action.

■ Noverco consolide sa position dans Sceptre Ressources

MONTRÉAL — Noverco Inc., de Montréal, vient d'acquérir 1,050,000 actions ordinaires de Sceptre Resources Ltd. Sa participation dans le producteur non-intégré d'hydrocarbures s'établit maintenant à 12.8 %. Noverco détient également des débiteures de Sceptre convertibles en 3,125,000 actions ordinaires.

■ Recul des taux lors de l'adjudication de bons du Trésor

WASHINGTON — Les taux d'intérêt sur les bons du Trésor américain à court terme ont reculé hier. Le Trésor a vendu pour \$6.6 milliards de bons à trois mois à un taux moyen de 7.96 % contre 8.07 % lors de la précédente. 6.6 milliards de bons à six mois ont également été vendus à un taux moyen de 7.63 % contre 7.78 % la semaine dernière. Les taux sur les bons à trois mois se retrouvent ainsi au plus bas depuis l'adjudication du 14 novembre (7.82 %) et ceux sur les bons à six mois depuis l'adjudication du 31.

■ General Nutrition accepte une offre de \$330 millions

PITTSBURGH — General Nutrition, un des premiers groupes américains de distribution de produits de santé, a accepté une offre d'achat d'environ \$330 millions de la firme d'investissements Thomas H. Lee Co. La firme d'investissements de Boston propose \$11.50 au comptant par action General Nutrition. General Nutrition avait été mis en vente en mars dernier à la suite de divergences entre la direction et la famille fondatrice qui contrôle 57 % du capital de la société. General Nutrition exploite quelque 1,100 magasins de produits de santé à travers les États-Unis et a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de \$361.1 millions et dégagé un bénéfice net de \$12.5 millions.

Construction de Défense Canada

Défense Construction Canada

DOSSIER: VR96510 b.f.c. Valcartier (Québec)
Reconstruction du chemin Bilodeau

DATE DE FERMETURE: LE MERCREDI 9 août 1989

DEPÔT POUR DOCUMENTS \$100
Les deux premiers ensembles seulement sont remboursables

Les soumissions, sous pli cacheté, pour le projet indiqué ci-haut, seront reçues jusqu'à 15h, adressées à l'Administrateur, Finances et Admin, Travaux Publics Canada, Gare Maritime Champlain, 901, Cap Diamant, bureau 266, 2e étage, Anse-au-Foulon, Québec (Québec) G1K4K1.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumission en s'adressant à notre Service des plans à Ottawa à l'adresse suivante: Construction de Défense (1951) Ltée, Immeuble Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, aile "A", 3e étage, Ottawa (Ontario) K1A0K3 (téléphone (613) 998-9549, fax (613) 998-1061 ou numéro de telex 053-3726/3727) et en déposant le montant indiqué.

Les plans, les devis et les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux de l'Association des entrepreneurs à Québec, Chicoutimi, Ste-Foy, Trois-Rivières, Montréal, Jonquière, notre bureau régional à Montréal ainsi qu'au bureau de Travaux Publics Canada à Québec.

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Le Ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

PROJET # 208-011 - Aménagements majeurs de seuils 89-90, secteur Monts Valins, Circonscription électorale de Dubuc.

Sont admis à soumissionner, les entrepreneurs généraux détenant la licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 4 juillet 1989 par remise d'un montant de dix (10 \$) non remboursable soit en argent comptant, soit un chèque visé ou un mandat-poste fait à l'ordre du Ministre des Finances.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service des immobilisations, 117, rue Saint-André, rez-de-chaussée, Québec (Québec) G1K3Y3, (tél.: (418) 643-2210). Le bureau du Service des immobilisations est ouvert de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation, à la Direction des opérations régionales, Service de l'administration, ressources techniques, 3950, boulevard Harvey, 4e étage, Jonquière (Québec) G7C8L6, téléphone: (418) 695-2644, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la construction de Québec ainsi qu'à l'Association de la construction du Saguenay Lac Saint-Jean, Chibougamau.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, au montant de 18000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur émises en garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de 9000 \$.

DATE ET HEURE LIMITE DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS: Le mardi 18 juillet 1989 à 15 heures

La sous-ministre
Gisèle Desrochers

avis public

Gouvernement du Québec

MINISTÈRE DU TRAVAIL

PROJET DE RÈGLEMENT

Loi sur les décrets de convention collective (L.R.Q., c. D-2)

Décret sur l'industrie du meuble

Avis est donné, par les présentes, conformément aux articles 10 et 11 de la Loi sur les règlements (L.R.Q., c. R-18.1), que le "Décret modifiant le Décret sur l'industrie du meuble", adopté par le décret 1807-83 du 1er septembre 1983, dont le texte apparaît en annexe, pourra être édicté par le gouvernement à l'expiration d'un délai de 45 jours à compter de la présente publication.

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler à ce sujet est priée de les faire parvenir par écrit, avant l'expiration de ce délai, à monsieur Robert Diamant, sous-ministre, ministère du Travail, 425, rue Saint-Amable, 2e étage, Québec (Québec) G1R5M3.

LE SOUS-MINISTRE
ROBERT DIAMANT

DÉCRET MODIFIANT LE DÉCRET SUR L'INDUSTRIE DU MEUBLE

Loi sur les décrets de convention collective (L.R.Q., c. D-2)

1. Le Décret sur l'industrie du meuble, adopté par le décret 1809-83 du 1er septembre 1983, modifié par le décret 1250-85 du 19 juin 1985, est de nouveau modifié par le remplacement des articles 6.01 et 6.02 par les suivants:

6.01. La semaine normale de travail est la suivante:

1° 42 heures à raison d'un maximum de 8 1/2 heures par jour, étalées du lundi au jeudi et de 8 heures le vendredi;

2° le cadre des heures de travail des diverses équipes est étalé de la façon suivante:

(a) 1re équipe: entre 7h et 18h;

(b) 2e et 3e équipes: entre 14h et 9h.

Cependant, après entente entre l'employeur et la majorité des salariés concernés et, après avoir avisé par écrit le comité paritaire, la journée normale de travail peut être différente, à condition de respecter la semaine normale de travail.

3° Cependant, lorsque la production habituelle d'un employeur effectuée à son atelier est continue et qu'elle ne peut être interrompue et après entente entre l'employeur et la majorité de ses salariés et après avoir avisé par écrit le comité paritaire, la semaine normale de travail de 42 heures peut être modifiée pour prévoir que les salariés concernés travaillent une semaine durant un nombre d'heures inférieur et l'autre semaine durant un nombre supérieur d'heures prévues au paragraphe 1 de l'article 6.01 à la condition expresse que la moyenne des heures ainsi effectuées par lesdits salariés, soit égale à 42 heures, soit la semaine normale de travail.

La moyenne desdites heures devra être calculée sur une base maximale de deux semaines de travail consécutives et en aucun temps la durée du travail effectué par les salariés concernés durant l'une des deux semaines retenues aux fins de calcul de ladite moyenne ne devra excéder 48 heures.

6.02. Majoration pour les heures supplémentaires: Le travail exécuté en dehors des heures normales prévues à l'article 6.01, du lundi au vendredi inclusivement, est rémunéré au taux de salaire horaire majoré de 50%, sauf dans le cas où il y a eu une entente entre l'employeur et ses salariés, conformément au paragraphe 2 de l'article 6.01, alors que la majoration pour le travail supplémentaire s'applique aux heures excédant la journée normale de travail, tel que convenu, et sauf dans le cas où il y a eu une entente entre l'employeur et ses salariés conformément au paragraphe 3 de l'article 6.01, alors que la majoration pour le temps supplémentaire s'applique aux heures excédant la semaine moyenne de travail de 42 heures, tel que convenu.

2. Une fois adopté par le gouvernement, le présent décret entrera en vigueur le quinzisième jour suivant la date de sa publication à la Gazette officielle du Québec.

VILLE DE SAINT-ROMUALD

APPEL D'OFFRES

FOURNITURE DE SABLE, GRAVIER, PIERRE CONCASSÉE, TERRE VÉGÉTALE, MATÉRIEAUX D'AQUÉDUC ET D'ÉGOUT, TUYAUX, REGARDS ET PUISARDS PRÉFABRIQUÉS EN BÉTON ARMÉ

La Ville de Saint-Romuald demande des soumissions pour la fourniture de sable, de gravier naturel, de pierre concassée, de terre végétale, de matériaux d'aqueduc et d'égoût, de tuyaux, regards et puisards préfabriqués en béton armé pour l'année 1989-1990.

Les documents de soumission seront disponibles à compter du 3 juillet 1989 au Service technique de la Ville, 2210, chemin du Fleuve, Saint-Romuald.

Les soumissions doivent être transmises en trois exemplaires signés dans une enveloppe cachetée accompagnées des documents suivants:

- autorisation de signer au nom de la compagnie, le cas échéant;
- cautionnement de soumission ou chèque certifié à l'ordre de la Ville de Saint-Romuald au montant de 1000 \$ pour la fourniture de sable, gravier, pierre concassée et terre végétale;
- rapport d'analyse de sol d'un laboratoire indépendant pour la fourniture de sable, gravier et pierre concassée.

Les soumissions seront reçues au bureau de la Greffière, 2171, chemin du Fleuve, Saint-Romuald, jusqu'à quatorze heures (14h), heure locale, le jeudi 13 juillet 1989. Elles seront ouvertes immédiatement après l'heure limite.

La Ville de Saint-Romuald se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées. Aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions ne pourra être intentée contre la Ville. Cette dernière se réserve également le droit de retrancher, à sa convenance, certaines parties du contrat.

SAINT-ROMUALD, CE 26e JOUR DU MOIS DE JUIN 1989

Danielle Bilodeau, avocate
Greffière et directrice du Contentieux

AVIS

Avis est donné que 88273 Canada Ltée (Automobiles Eclio Inc.) a obtenu un certificat d'intention de dissolution le 13 avril 1989, numéro 074801-3 en vertu de l'article 204 de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes.

William Patrick La Roche, notaire
Procureur du requérant

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ 647-3270

OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL LTÉE, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50.

Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

PERSONNEL ENSEIGNANT INFORMATIQUE

Le Cégep de la Gaspésie et des îles est à la recherche de candidats/elles pour assumer une charge à temps complet en informatique à l'automne 89.

EXIGENCE
Diplôme universitaire terminal de 1er cycle en informatique.

Les candidatures accompagnées des relevés de notes devront parvenir au Collège au plus tard le 21 juillet 1989 au:

SERVICE DU PERSONNEL
Cégep de la Gaspésie et des îles
C.P. 590
Gaspé (Québec)
G0C 1R0

Transports Québec

Québec

APPELS D'OFFRES

Vente d'immeubles par voie de soumissions publiques

Le ministère des Transports offre en vente par voie de soumissions publiques les immeubles suivants:

1- DOSSIER no.: 9-84-00385-5
Un terrain vacant portant le numéro de lot Pite 235-17 du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, situé dans la municipalité de Beauport et ayant une superficie de deux cent soixante-deux mètres carrés et quatre dixièmes (272.4).
La valeur est estimée à 4 400 \$.
La réception des soumissions prendra fin le 10 août à 14 h.

2- DOSSIERS no.: 9-71-05295-6 et 9-71-05296-4
Un terrain vacant portant le numéro de lot P.235-16 du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, situé dans la municipalité de Beauport et ayant une superficie de deux cent cinquante-sept mètres carrés et deux dixièmes (257.2).
La valeur est estimée à 4 150 \$.
La réception des soumissions prendra fin le 10 août à 14 h 30.

Toute offre, pour être valide, doit être présentée au moyen du formulaire de soumissions compris dans le dossier d'appel d'offres.

Le ministère des Transports se réserve le droit d'annuler en tout temps, avant l'adjudication, un appel d'offres, et ce, pour l'un ou l'autre des dossiers dont il a été fait mention précédemment, et ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

PERSONNES DÉSIRANT SOUMISSIONNER

Toute personne désirant soumissionner doit obtenir le dossier d'appel d'offres en s'adressant au Service de l'expropriation, ministère des Transports, 1995, boul. Charest Ouest, Sainte-Foy (Québec), G1N 4H5, téléphone: (418) 643-6722, en prenant soin de préciser les numéros de dossiers mentionnés plus haut.

On procédera à l'ouverture des plis lors d'une assemblée publique qui se tiendra au Service de l'expropriation du Ministère, à l'adresse précitée, à la date et à l'heure indiquées pour chacun des dossiers.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

La Banque mondiale a prêté le montant record de \$21.3 milliards au cours de 89

WASHINGTON — Au cours de son année 1989, terminée le 30 juin, la Banque mondiale a accordé un montant record de prêts, et a commencé à mettre en place sa stratégie d'aide directe aux populations les plus pauvres, avec des projets qui intéressent immédiatement leur vie quotidienne.

par ISABELLE ASTIGARRAGA de l'Agence France Presse

Le niveau total des prêts approuvés entre le 1er juillet 1988 et le 30 juin 1989 a atteint \$21.3 mil-

liards, contre \$19.2 milliards pour l'année précédente.

Mais l'année 1989, a insisté Moeen Qureshi, vice-président pour les Opérations, a surtout été marquée par la mise en oeuvre de nouvelles priorités stratégiques visant à réduire la pauvreté en s'attaquant directement aux problèmes de la vie quotidienne.

« La croissance ne suffit pas à elle seule à réduire la pauvreté ou à assurer l'auto-suffisance alimentaire », a-t-il souligné. Cette nouvelle stratégie prévoit « une forte augmentation du nombre de programmes » touchant directement les populations les plus pauvres, en particulier les femmes et les enfants, avec des efforts en matière « d'éducation, de santé, de nutrition, de planning familial et de promotion du rôle des femmes ».

« Les pays en voie de dévelop-

pement souffrent beaucoup de l'inégalité des termes d'échanges », autant que de mauvaises conditions naturelles, et l'aide de la Banque a augmenté « et devrait continuer à augmenter », a-t-il noté.

« Mais je ne crois pas qu'aucune aide puisse remplacer les efforts des pays eux-mêmes pour se sortir de la crise. La banque peut les aider en encourageant les projets allant dans ce sens.

Il a ainsi appelé ces pays à « concentrer leur attention sur le développement du secteur privé » et en particulier sur « la réforme du secteur financier », afin de permettre une meilleure utilisation des ressources déjà existantes.

Les prêts de la Banque à ces pays ont augmenté légèrement cette année, pour atteindre 48 % du total pour la Banque Internationale pour la Recherche et le Développement, et une proportion « significative », a indiqué M. Qureshi sans plus de précision, pour l'Agence Internationale pour le Développement.

« Certains de ces pays, comme le Mexique, le Venezuela, le Chili, le Nigeria, les Philippines, le Costa-Rica et l'Uruguay, ont mené avec vigueur leur programme d'ajustement interne et ont réussi à rétablir les conditions nécessaires à une reprise de la croissance », a-t-il déclaré.



Georges ANGERS

Au-delà de la fatalité il y a la solidarité

Là où l'État-providence avait échoué, l'entreprise privée n'a pas mieux réussi. En effet, au bout de l'affrontement idéologique entre la « gauche » et la « droite », la réalité du chômage au Québec demeure entière.

Six et même sept années de prospérité économique soutenue et assez exceptionnelle n'ont pratiquement rien changé au fait que le taux de chômage au Québec frise toujours les 10 %, que plus de 650,000 Québécois susceptibles d'occuper un emploi vivent toujours.

Tout le monde paie

Les coûts économiques de cette situation sont évalués à quelque \$26 milliards annuellement au Québec, soit environ 20% de notre produit intérieur brut.

Les responsables du Forum pour l'emploi qui aura lieu les 5 et 6 novembre prochains à Montréal en arrivent à cette somme énorme en additionnant les déboursés directs (prestations d'assurance-chômage et aide sociale notamment) et les pertes de revenus et de production.

Par exemple, une personne en chômage subit une perte annuelle moyenne de revenu de \$16 500, soit la différence entre ce qu'elle reçoit de l'assurance-chômage et ce qu'elle recevrait si elle occupait un emploi. Chaque individu qui travaille perd également, soit en moyenne \$2 615 par année, une somme représentant sa part de l'augmentation non réalisée de la production nationale.

Les entreprises aussi écopent; elles perdent quelque \$9,6 milliards chaque année, c'est-à-dire un montant qui correspond aux profits qu'elles auraient normalement retirés d'une augmentation de production et de ventes.

Pour les gouvernements (fédéral, provincial et municipaux) enfin, le coût s'établit à quelque \$10,7 milliards en versements directs d'assurance-chômage et d'aide sociale ainsi qu'en pertes de revenus d'impôts directs et indirects.

Mais au-delà de ces coûts économiques directement attribuables à une sous-utilisation devenue chronique des ressources humaines d'une grande région comme le Québec, il en est d'autres liés aux conséquences humaines et sociales du chômage qui se manifestent dans la multiplication de drames individuels souvent à l'origine des nombreux « faits divers » qui s'évalent dans nos journaux. Est-il réellement nécessaire d'en multiplier ici les exemples ?

Refuser la fatalité

Claude Béland, le président du Mouvement Desjardins et président du comité de parrainage du Forum pour l'emploi de novembre raconte l'anecdote suivante : revenant récemment d'un voyage aux États-Unis, il lisait en première page du New York Times une manchette faisant état de l'inquiétude des économistes face à une augmentation du nombre d'emplois créés chez nos voisins.

Pour Claude Béland, c'est évidemment là une aberration, mais une aberration qui a néanmoins fini par s'infiltrer dans nos conceptions même du fonctionnement de l'économie; par fatalité, ou par paresse, on en est venu en effet à accepter le chômage comme un mal nécessaire et irréversible.

C'est, évidemment, faire peu de cas de ceux qui vivent la drame du chômage, mais c'est aussi faire preuve d'une ignorance de ce qui se passe dans d'autres pays comme la Suisse, la Suède, la Norvège, le Japon où les taux de chômage se situent sous les 3 %, ou encore l'Ontario 5 %, mieux encore Toronto avec ses 3,7 % de chômeurs.

Pourquoi la situation est-elle différente au Québec et, surtout, pourquoi la demeurerait-elle ?

Inventer la solidarité

Plus de 2,000 délégués de toutes les régions du Québec se pencheront sur cette question en novembre prochain à Montréal. Chacun chez eux, ils ont amorcé récemment une réflexion, qui se doit par ailleurs d'être de plus en plus collective pour porter fruit, à l'occasion de 12 forums régionaux.

Le bilan provisoire de cette réflexion ne surprendra personne; il en est en effet ressorti cinq grands thèmes portant sur (1) la formation professionnelle, (2) l'insertion des jeunes au marché du travail, (3) le développement de l'entrepreneuriat et de la pme locale, (4) le développement régional et la responsabilité locale et (5) la nécessité de la concertation sur des bases permanentes tant au niveau local que régional et que national même. On ne retrouve donc pas là de solution-miracle.

Il serait donc étonnant que cet effort collectif qui culminera en novembre produise davantage de trouvailles géniales pour solutionner le problème du chômage.

Néanmoins le vrai miracle se réalisera en novembre si tous les partenaires sociaux parviennent à élever le débat sur l'emploi au-dessus des querelles idéologiques et politiques dont ils se sont nourris si longtemps pour en faire une préoccupation nationale prioritaire, une véritable obsession nationale. Les solutions suivront nécessairement.

De ce point de vue, certains espoirs sont permis car l'initiative de ce Forum pour l'emploi vient du terrain, pas de l'État en haut, et que des représentants de tous les milieux socio-économiques y ont adhéré : patrons, syndicats, femmes, jeunes, minorités ethniques, une mosaïque large et représentative de la société québécoise actuelle.

La solidarité nationale que l'on envie souvent aux Suédois, aux Japonais et aux autres a peut-être trouvé une nouvelle ère d'expression ou du moins un nouveau point de départ pour son développement.

Dynaflex prêt à investir \$1 million pour moderniser ses installations

THETFORD MINES (PC) — Afin de pouvoir accroître rapidement sa part du marché canadien, dans le domaine des boîtes à engrenages et des réducteurs de vitesse, la direction de la firme Dynaflex de Thetford Mines vient de se lancer dans un important projet de modernisation des équipements de son usine. Ce projet, évalué à un million de dollars favorisera l'acquisition de machineries à contrôle numérique qui permettront de résoudre des problèmes de qualité, de flexibilité, par l'élaboration de nouveaux modèles et de productivité. Installée à Thetford Mines depuis 1986, cette entreprise appartient au Groupe Poly-Actions qui avait alors déménagé cette usine de Richmond. Cette pme emploie une vingtaine de travailleurs. Dans le cadre de son projet de modernisation, la compagnie recevra une aide gouvernementale totale de \$325,000, soit \$175,000 en vertu du programme fédéral de renforcement de la productivité manufacturière et \$150,000 par le biais du programme expérimental de création d'emplois communautaires de l'Office de planification et de développement du Québec.

PORSCHE

Porsche 924 S 1987
2.5 litres, 4 cylindres, 150 cv. Ce puissant moteur offre une combinaison idéale de performance et d'économie de carburant. La conduite sous sa forme la plus pure.

Démonstrateur, 13 800 km
28 500\$

L'AVAL Québec
777, boul. Charest Ouest, Charest Ouest
olkswagen Ltée 687-4451

SIA Société immobilière du Québec

Appel d'offres

Recherche d'un local à Québec
Projet 011794-02

Description et localisation - La Société immobilière du Québec désire louer, conformément aux besoins visés par le ministère des Approvisionnements et Services, selon un bail de cinq (5) ans, un espace à bureaux d'une superficie principale minimale de 2450 m², mesurée selon ses normes de mesurage. Le local doit être accessible aux personnes handicapées et réparti au maximum sur trois (3) étages desservis par un débarcadère, un monte-charge et par un ascenseur. Aucun sous-sol n'est accepté. Le local doit être situé à l'intérieur du périmètre délimité comme suit: de l'intersection de l'autoroute de la Capitale et du boulevard Neuville; en direction est, par le côté nord de l'autoroute de la Capitale jusqu'au prolongement du boulevard des Gradins; en direction sud, par la limite territoriale de Québec et de Vanier, du prolongement du boulevard des Gradins jusqu'au boulevard Hamel; en direction est, par le côté nord du boulevard Hamel, de la rue Soumande, limite territoriale de Québec et de Vanier, jusqu'au boulevard Laurentien; en direction nord, par le côté ouest du boulevard Laurentien, du boulevard Hamel jusqu'au boulevard Lebourgneuf; en direction ouest, par le boulevard Lebourgneuf, du boulevard Laurentien jusqu'à la rue de Celles et de la rue de Celles jusqu'au boulevard Neuville; en direction sud, par le boulevard Neuville, de la rue de Celles jusqu'à l'autoroute de la Capitale. Le local ainsi que les aménagements demandés doivent être livrés au plus tard le 1er décembre 1989.

Information et procédure - La documentation concernant ce projet sera disponible le 11 juillet 1989. Le projet est expliqué le même jour à 10h au cours d'une séance d'information à la salle 7,295A du 475, rue St-Amable à Québec. On peut consulter gratuitement la documentation pertinente ou en obtenir un exemplaire au coût de 25\$ lors de la séance d'information. Les documents seront également disponibles à la Société immobilière du Québec, Service immobilier Est, 475, rue St-Amable, 7e étage, Québec G1R4X9. Pour toute information, veuillez communiquer avec M. Michel Sirois ou M. Hugues Proulx au (418) 643-6664.

Date/heure de clôture et validité des soumissions - Les soumissions doivent être reçues, dans l'enveloppe préadressée fournie à cet effet, avant 14h le 7 août 1989 et être accompagnées d'une garantie de soumission au montant de 40 000\$. Elles seront ouvertes à la salle 7,295A au 7e étage du 475, rue St-Amable à Québec. Les soumissions sont valides pour 60 jours à compter de la date de clôture. La Société n'est pas tenue d'accepter la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Michel Salvat
Vice-président Affaires immobilières

Société québécoise d'assainissement des eaux

Travaux dans la ville de Sherbrooke
Comité de Sherbrooke
Appel d'offres no: 033-4-10-41-32

Partie "A" - Travaux d'assainissement
Construction du bâtiment de pré-traitement et de décantation à la station d'épuration excluant les équipements de procédé, l'électricité et la ventilation.

Partie "B" - Travaux municipaux
Travaux d'isolation du bâtiment.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, Place du Canada, 1010, de la Gauchetière Ouest, bureau 2110, Montréal (Québec), H3B 2N2 Tél.: (514) 397-0416.

PRIX: 75,000\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de Ville de Sherbrooke; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. de la construction des Cantons de l'Est; Société à Montréal.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de Ville de Sherbrooke; a/s M. Robert Bachand, trésorier de la RIASM, 145, rue Wellington Nord, Local 26, Sherbrooke (Québec), J1H 1C5. Le: mardi 08 août 1989 à 15 h 00.

GARANTIE DE SOUMISSION: MONTANTS:
325 000,000\$Partie "A" - Travaux d'assainissement
4 500,000\$Partie "B" - Travaux municipaux

FORME: Deux chèques visés tirés sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou deux cautionnements de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Monsieur Pierre Beauregard - Tél.: (514) 397-0416.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société et la ville de Sherbrooke ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinonnault, L.L.B., B.Sc.
Directeur, gestion des contrats

S 4-7-89

À LOUER
Sainte-Foy, 3 700 pi.ca.
Boulevard Laurier
Six (6) mois gratuits
Aménagé
Libre immédiatement
Téléphone:
622-8253

la camarine
à 3 km du Mont Sainte-Anne

Chaque soir,
Francine Roy
et **Alain Laflamme**
vous proposent ce qu'il y a de meilleur et de plus frais.
Réservation nécessaire.

10947, boul. Sainte-Anne, Beaupré (418) 827-5566 (du mardi au samedi soir)

BMW

DÉMONSTRATEURS

325ia cab, manuelle 5 vitesses, équipement de luxe, système de son haute fidélité, régulateur de vitesse, peinture métallique. **41 895\$**

325ia, 4 portes, automatique, peinture métallique. **31 500\$**

C525, 1989, 4 portes, manuelle 5 vitesses, équipement de luxe complet, blanc. **47 895\$**

735iI 1989, 4 portes, automatique, différentiel barre, équipement de luxe complet, gris métallique. **69 995\$**

750iI 1988, 4 portes, automatique, 300 H.P., équipement limousine, gris métallique. **89 995\$**

VOITURES NEUVES 89

325i cab, manuelle 5 vitesses, de luxe, en plus système de son haute fidélité, régulateur de vitesse. **44 200\$**

325e cab, manuelle 5 vitesses, de luxe. **43 320\$**

automobiles
Jalbert inc.
● VENTE ● PIÈCES ● SERVICE
1885, boul. Central, Québec G1P 3V3 — 687-4840

Société québécoise d'assainissement des eaux

Travaux dans ville de Brossard
Comité de Laprairie
Appel d'offres no: 131-2-01-41-09

Fourniture et pose d'un poste de pompage préfabriqué, décroisement de services d'égouts et divers travaux de remise en état des lieux.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, Place du Canada, 1010, de la Gauchetière Ouest, bureau 2110, Montréal (Québec), H3B 2N2 Tél.: (514) 397-0416.

PRIX: 25,000\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Brossard; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. Métropolitaine de la construction; Société à Montréal.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Brossard; a/s Mme Marie-Paule Daoust, greffière, 3200, boul. Lapinière, Brossard (Québec), J4Z 2B4. Le: mardi 08 août 1989 à 15 h 00.

GARANTIE DE SOUMISSION:MONTANT: 8 600,000\$

FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Monsieur Pierre Beauregard - Tél.: (514) 397-0416.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinonnault, L.L.B., B.Sc.
Directeur, gestion des contrats

S 4-7-89

53 % des Canadiennes travaillent mais gagnent toujours moins que les hommes

OTTAWA (PC) — Plus de la moitié des femmes canadiennes détiennent un emploi l'an dernier, mais elles gagnaient toujours moins que les hommes, a constaté Statistique Canada.

qu'infirmières.

Dans le numéro d'été de sa publication « Tendances sociales canadiennes », l'agence fédérale relève que les femmes demeurent concentrées dans les secteurs d'occupations « traditionnellement féminins », comme le travail de bureau, la vente, les services, l'enseignement et les services de santé, particulièrement en tant

En 1988, 73 % des travailleuses occupaient un emploi de ce type. C'est une baisse de 5 % par rapport à 1975.

Cependant, même lorsqu'elles font le même travail que les hommes, leur salaire reste quand même inférieur à celui de leurs collègues masculins, précise l'articule sur les femmes et le marché du

travail.

En moyenne, la rémunération des femmes atteignait 66 % de celle des hommes en 1987, contre 60 % en 1975.

L'écart entre le revenu des hommes et celui des femmes persistait à tous les niveaux de scolarité. Même les diplômées universitaires, c'est-à-dire les travailleuses les mieux rémunérées, ne touchaient que 70 % de la rémunération moyenne des hommes détenant un diplôme universitaire.

A la grandeur du pays, 53 %

des femmes, soit 5,4 millions, occupaient un emploi hors du foyer l'an dernier, contre 41 % en 1975. C'est en Alberta qu'on observait le taux le plus élevé de femmes sur le marché du travail (59 %) et à Terre-Neuve, le taux le plus bas (37 %).

L'Ontario, la Manitoba, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique affichaient des taux supérieurs à 50 %. Le Québec faisait partie des provinces affichant un taux inférieur à 50 %, avec l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

NEW YORK Tendances des 10 derniers jours



NEW YORK (AFP) — La tendance s'est raffermie lundi à Wall Street après une hésitation en début de séance, sur un marché très calme à la veille de la célébration de la fête nationale américaine, l'Independence Day. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé à 2.452,77 en hausse de 12,71 points. Quelque 69 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en hausse a dépassé celui des baisses : 753 contre 592; 527 titres ont été échangés. Les analystes ont attribué la demande à une réaction technique aux baisses de 91,81 points enregistrées la semaine dernière, les plus fortes depuis 15 mois. Les opérateurs ont ignoré une nouvelle évidence de décélération de la croissance, apportée par l'étude mensuelle de l'Association nationale des agents d'achat des entreprises américaines, qui a signalé la première diminution depuis plus de trois ans des nouvelles commandes. UAL a gagné 5 à 144-1/2; Digital Equipment 3-1/8 à 95 et AMR 1-7/8 à 63. Syntex a perdu 1-1/8 à 48-3/8; Boise Cascade 5/8 à 43-3/4 et Walt Disney 3/4 à 93-7/8.

Table of stock market data for various companies and indices, including columns for company names, prices, and changes.

— A à B —

Table of stock market data for various companies and indices, including columns for company names, prices, and changes.

— C —

Table of stock market data for various companies and indices, including columns for company names, prices, and changes.

— D à G —

Table of stock market data for various companies and indices, including columns for company names, prices, and changes.

— H à L —

Table of stock market data for various companies and indices, including columns for company names, prices, and changes.

— M à O —

Table of stock market data for various companies and indices, including columns for company names, prices, and changes.

LA BOURSE AMÉRICAINE

Table of American stock market data, including columns for company names, prices, and changes.

LES MÉTAUX

LONDRES (AP) — Les prix comptants des métaux à la fermeture des marchés, hier. L'argent est coté en dollars US par once troy. Les prix de l'aluminium, du cuivre, du nickel, du zinc et du plomb sont donnés en livres sterling par tonne métrique: CUIVRE: 1538-1539; PLOMB: 429-430; ZINC: 1580-1590; ARGENT: contrat expiré; ALUMINIUM: 1785-1795; NICKEL: 12950-13000.



M. Guy Bertrand, pdg du Centre de recherche industrielle du Québec, a reçu le prix de l'Association canadienne de la technologie de pointe pour la contribution du CRIQ au développement de la science et de la technologie.

Dans le passé, deux premiers ministres de l'Ontario ont reçu le prix de l'association, un organisme essentiellement anglophone qui réunit les industriels des secteurs de pointe au pays. M. Bertrand est au service du CRIQ depuis onze ans. Le CRIQ célébrera ses vingt ans le 8 décembre.

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Ministère des Approvisionnement et Services

Direction générale des Approvisionnement

Table of procurement calls with columns for Project, Description, and Livraison.

Les conditions d'appel d'offres sont contenues dans des documents disponibles au Ministère des Approvisionnement et Services.

Le ministre se réserve le droit, au moment de l'analyse des soumissions, de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée, à l'heure et à la date indiquées.

PROGRAMME D'OBLIGATION CONTRACTUELLE — ÉGALITÉ DANS L'EMPLOI

Toute entreprise québécoise de plus de 100 employés doit, pour se voir adjuger une commande de 100 000 \$ et plus, s'engager au préalable à mettre en place un programme d'accès à l'emploi, conforme à la Charte des droits et libertés de la personne.

Cette obligation s'applique également pour tout sous-traitant d'un montant de 100 000 \$ et plus, s'adressant à un sous-traitant ayant plus de cent (100) employés.

Le directeur général des Approvisionnement, Jean-Claude Gareau, ing.

INVITATION

QUALIFICATION DES IMPRIMEURS QUÉBÉCOIS POUR LES TRAVAUX D'IMPRESSION DE NIVEAU DE QUALITÉ «SOIGNÉ» ET «PRESTIGE»

La Direction générale des approvisionnement du ministère des Approvisionnement et Services invite les imprimeurs québécois à se qualifier pour les travaux d'impression de niveau «soigné» et «prestige».

Seuls les imprimeurs détenant un certificat de qualification émis par la Direction générale des approvisionnement seront invités à soumissionner pour les travaux d'impression de niveau de qualité susmentionnés requis de temps à autres par le gouvernement du Québec.

Les exigences pour l'obtention de ce certificat sont contenues aux documents disponibles à l'adresse suivante:

Ministère des Approvisionnement et Services, Direction générale des approvisionnement, Division du Fichier des fournisseurs de biens, 150, boulevard St-Cyrille est, 6e étage, Québec, QC G1R 5K4.

N.B. Les fournisseurs déjà détenteurs du certificat susmentionné n'ont pas à reformuler une demande.

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES pour 14 h heure locale

MMP 96065.F le mardi 25 juillet 1989

BCS 96017.A le mardi 8 août 1989

F50 96441.A le mardi 25 juillet 1989

Table of call details for MMP 96065.F, including Region, Description, and Price.

Table of call details for BCS 96017.A, including Region, Description, and Price.

Table of call details for F50 96441.A, including Region, Description, and Price.

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC GROUPE EXPLOITATION Direction Approvisionnement et Exploitation Service Achats, Contrats et Surplus d'actif 8181 av. de l'Esplanade 3e étage Montréal (Québec) H2P 2R5

Pour renseignements : (514) 383-2500

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service, Achats, Contrats et Surplus d'actif René Cantin, ing.

KELLY MACHINERIE INC.

Suite à la publication de l'avis de dissolution de KELLY MACHINERIE INC., prenez note que cet avis ne fut publié que dans un but de reorganisation corporative interne et que les opérations de KELLY MACHINERIE INC. seront naturellement continuées dorénavant par LES PLACEMENTS CLAUDE KELLY L.TÉE.

QUEBEC, le 29e jour de juin 1989

KELLY MACHINERIE INC.

AVIS

«Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 22e jour de décembre 1988 par lequel Diesel Universal Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes comptables présentes et futures à la Banque de Montréal, a été enregistré à la Banque de Montréal, à titre de garantie, à l'adresse suivante: Bureau de la division d'enregistrement de Québec le 2e jour de décembre 1988 sous le numéro 131003 et enregistré au bureau d'enregistrement de Québec le 2e jour de décembre 1988 sous le numéro 81483.

Banque de Montréal, le 27e jour de juin 1989»

Société québécoise d'assainissement des eaux

Travaux dans la municipalité de Pointe-du-Lac

Comité de Maskinonge Appel d'offres no: 228-3-01-41-32

Partie "A" — Travaux d'assainissement Fourniture et pose de conduites d'égouts (200 à 375mm), réfection de voirie et divers travaux connexes.

Partie "B" — Travaux municipaux Fourniture et pose de conduites d'aqueduc et d'égouts (150 à 600mm), réfection de voirie et divers travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, 475, rue St-Abable, bureau 150, Québec G1R 5E4. Tél.: (418) 641-0711.

PRIX: 75.00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Pointe-du-Lac; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. de la construction de la Mauricie; Société à Montréal et à Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Pointe-du-Lac; a/s M. Martial Beaudry, secrétaire-trésorier, 1597, chemin Sainte-Marguerite, Pointe-du-Lac (Québec) G0X 1Z0. Le mardi 8 août 1989 à 15h00.

GARANTIES DE SOUMISSION: MONTANTS: 51 000,00\$ Partie "A" — Travaux d'assainissement 50 000,00\$ Partie "B" — Travaux municipaux

FORME: Deux chèques visés tirés sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou deux cautionnements de soumission.

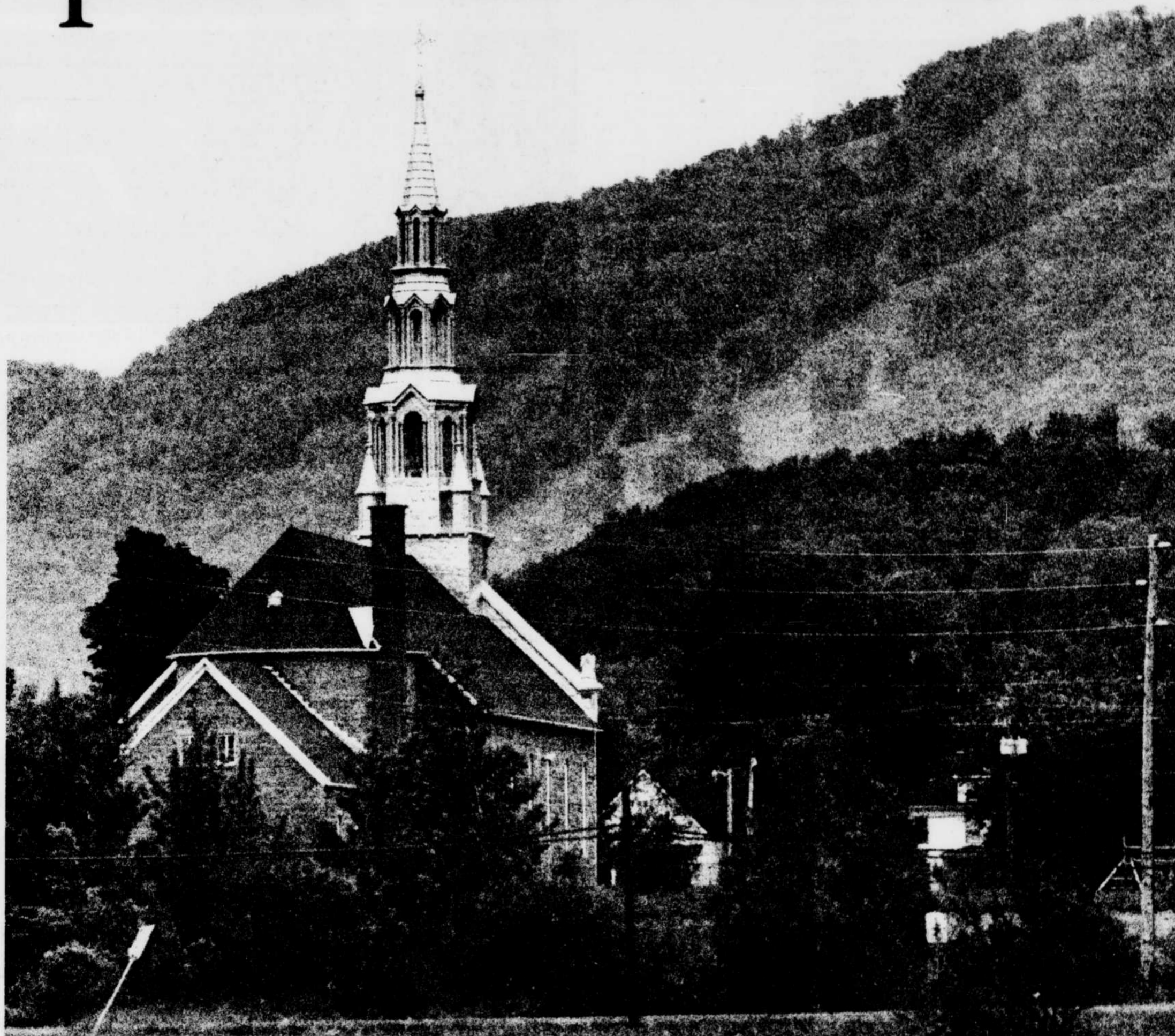
RENSEIGNEMENTS: Madame Sylvie Rodrigue. Tél.: (418) 641-0711.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société et la municipalité de Pointe-du-Lac ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc. Directeur, gestion des contrats

Aujourd'hui, une première mondiale pour la ville de Bromont.



La première usine Hyundai en dehors de la Corée a commencé à construire des voitures de classe mondiale à Bromont, en Estrie.

La qualité des voitures produites à Bromont fait l'envie du monde entier.

Ces résultats ne sont pas dus uniquement à la haute technologie, notamment la robotisation. Ils sont le fait de l'enthousiasme, de l'initiative et de l'habileté de nos 600 employés.

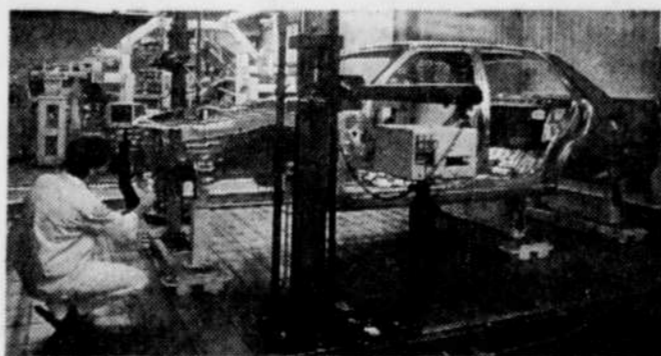
Une grande partie d'entre eux a fait le voyage en Corée pour visiter l'usine moderne d'Ulsan et y recevoir un

entraînement spécial portant sur le contrôle de la qualité.

Lorsqu'elle fonctionnera à pleine capacité, l'usine de Bromont, qui a coûté 325 000 000 \$, emploiera 1 200 personnes travaillant en deux équipes. Grâce à la haute technologie des installations, nos employés disposent des outils qu'il faut pour produire des véhicules de qualité dont ils sont justement fiers.

La Sonata, produite à l'usine de Bromont, se situe au plus haut niveau en fait de performances et fiabilité. Elle concrétise notre ambition de permettre à tous et chacun de posséder une voiture de qualité.

Merci, Bromont.



HYUNDAI
HYUNDAI AUTO CANADA INC.

LES ARTS ET SPECTACLES

Un cadeau d'anniversaire de choix au Festival de jazz: Piazzotango !

MONTREAL — Piazzotango ! Plus libre de ses arrangements et de ses mouvements qu'il ne l'avait été il y a deux ans en compagnie d'un grand orchestre symphonique, l'Argentin Astor Piazzolla a offert à ce Festival international du jazz de Montréal l'un de ses plus beaux cadeaux de 10e anniversaire.

par LEONCE GAUDREAU
LE SOLEIL

Inconnu ici il y a cinq ans, lors de sa première présence à ce festival, il remplissait la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts d'un public avide de réentendre son *nuevo tango* et de voir où le mèneraient ses rigoureuses recherches pour donner à cette musique de passion ses notes de noblesse. Mémorable dimanche soir au cours duquel le maître argentin de 68 ans a tenu son inconditionnel public dans les extrêmes de la passion et de l'intelligence.

C'est donc en « sextette » qu'il nous est revenu à Montréal (malheureusement, contrairement à une belle habitude, il ne viendra pas au Festival d'été de Québec cette année). Formation nouvelle de quelques mois seulement, par laquelle il a renoué avec José Bragato, son vieux violoncelliste de ses débuts en 1954 qui reprenait ainsi la place que lui avait ravie un violoniste. Gain de lyrisme et de solennité à la Pablo Casals, à l'avantage même du public et de cette musique.

Le maître du « nouveau tango » a aussi innové en s'accompagnant, pour la première fois ici, d'un autre bandonéoniste. Sûrement un nom à retenir que celui de Julio Oscar Payne. Ainsi à deux, cet instrument argentin prolongeant déjà par deux l'accordeon n'a jamais paru aussi ample et... dévastateur dans les traditions musicales de ce pays. Accompagné de son complice de toujours, le guitariste Horacio Esteban Malvacino, et, depuis 20 ans, de son contrebassiste Hector Lorenzo Console, Astor Piazzolla a enrichi

sa formation d'un nouveau pianiste de grande tradition, Gerardo Jorge Cardini.

Chemises noires du tango

La première partie fut consacrée à de grandes compositions qui l'ont fait connaître au monde, telle que *Adios Nonino*. Ce fut d'autant plus l'enchantement que monsieur Piazzolla semble avoir réécrit certains arrangements, notamment pour le pianiste qui a offert des introductions ainsi que des dialogues musicaux avec le maître qui rappelaient sa forma-



Le réputé guitariste John McLaughlin a établi avec Trilok Gurtu l'un des plus beaux échanges qui conviennent tant au jazz.

LE FESTIVAL
DE JAZZ
DE MONTRÉAL

tion avec Nadia Boulanger et son bagage de musiques classiques.

En deuxième partie, c'est un Piazzolla plus rigoureux, complètement abandonné dans ses explorations du tango, qui s'est révélé dans des compositions toutes récentes qu'on peut maintenant retrouver dans son dernier enregistrement, *Tango Zero Hour*. Vaut toujours mieux voir cet homme austère mais généreux. N'engageons pas les générations futures mais on sent dans cette musique la signature d'un génie qui traversera peut-être le temps tel un Carlos Gardel.

À ce cadeau d'anniversaire pour ce 10e festival, Astor Piazzolla a ajouté les bougies du vibraphoniste Gary Burton qu'il a invité à venir faire la dernière partie de ce concert. Comme pour bien démontrer son adhésion à ce courant musical, Burton avait revêtu la « chemise noire » du *nuevo tango* pour entamer avec ses hôtes argentins un nouveau visage de *Michaelangelo*.

Construite souvent sur des dissonances et d'attaque comme une colonne de blindés, cette musique évoque nécessairement la douleur et la tristesse que 50 ans de dictature ont laissés dans le cœur des argentins, comme Astor Piazzolla le confiait à la presse avant le concert. C'est lui qui a écrit l'une des plus belles musiques pour l'un des plus beaux films du cinéma, *Sud (El Sur)*. Il faudra entendre ce qu'il proposera pour le Kronos Quartet et son opéra à venir consacré à Carlos Gardel.

Des apparitions éblouissantes

C'est d'autant plus bizarre de consacrer tant d'espace au concert-anniversaire de Piazzolla que certains, comme moi, pouvaient craindre la déception, après les éblouissantes apparitions de celui-ci au cours des dernières années.

On aurait pourtant voulu s'étendre avec volupté sur d'autres concerts comme ce *Bass Desires*, consacrant sur le vif la rencontre de deux guitaristes inspirés, Bill Frisell et John Scofield, par la volonté d'un contrebassiste, Mark Johnson, instrument provocateur des plus beaux échanges. Désirs qui demeureront en fait toujours inassouvis parce que cette formation, créée en 1985 et très rarement en spectacle, n'aura jamais cessé d'explorer les espaces musicaux de chacun de ses membres, y compris celui du batteur Peter Erskine, venu des merveilleux *Weather Report* et *Steps Ahead*.

Tout en demeurant ludiques à souhait, Frisell et Scofield permettent de rendre accessible une mu-

sique d'avant-garde du jazz. Plus tôt, en soirée de samedi, les deux guitaristes avaient chacun joué avec leur formation régulière. Si Frisell montrait par ses folles intégrations de musiques western et urbaines (*The Godfather*) qu'il était le fidèle partenaire d'un John Zorn ou d'un Airtio Lindsay, Scofield a été en quelque sorte la belle surprise de ce concert en offrant le maximum de sa créativité avec une parcimonie de notes qu'on ne lui connaissait pas.

Il aurait fallu aussi vous dire tout le plaisir de voir aussi en concert, pour la première fois, le réputé guitariste John McLaughlin qui a établi avec le batteur et, surtout, percussionniste Trilok Gurtu l'un des plus beaux échanges qui conviennent tant au jazz.



À sa troisième apparition au Festival de jazz de Montréal, Astor Piazzolla a offert un concert digne d'un 10e anniversaire.

Henry Abramson photographe: un cinglé tout entortillé!

MONTREAL (PC) — Le photographe Henry Abramson a été traité de tous les noms, que ce soit de cinglé ou de visionnaire et ce, habituellement par des personnes qui venaient de regarder ses oeuvres photographiques.

« J'avoue que mon travail n'a pas l'air très normal », concède-t-il candidement. « Mais je ne suis pas un homme normal qui veut faire des choses normales. »

Les oeuvres que M. Abramson a créées sont considérées comme unique en leur genre par ceux qui étudient les techniques photographiques: il a développé une manière de capter le côté statique d'une image tout en lui insufflant un mouvement.

Le résultat consiste en un spectacle photographique où les corps humains sont déformés comme s'ils s'étaient trouvés dans une maison des miroirs.

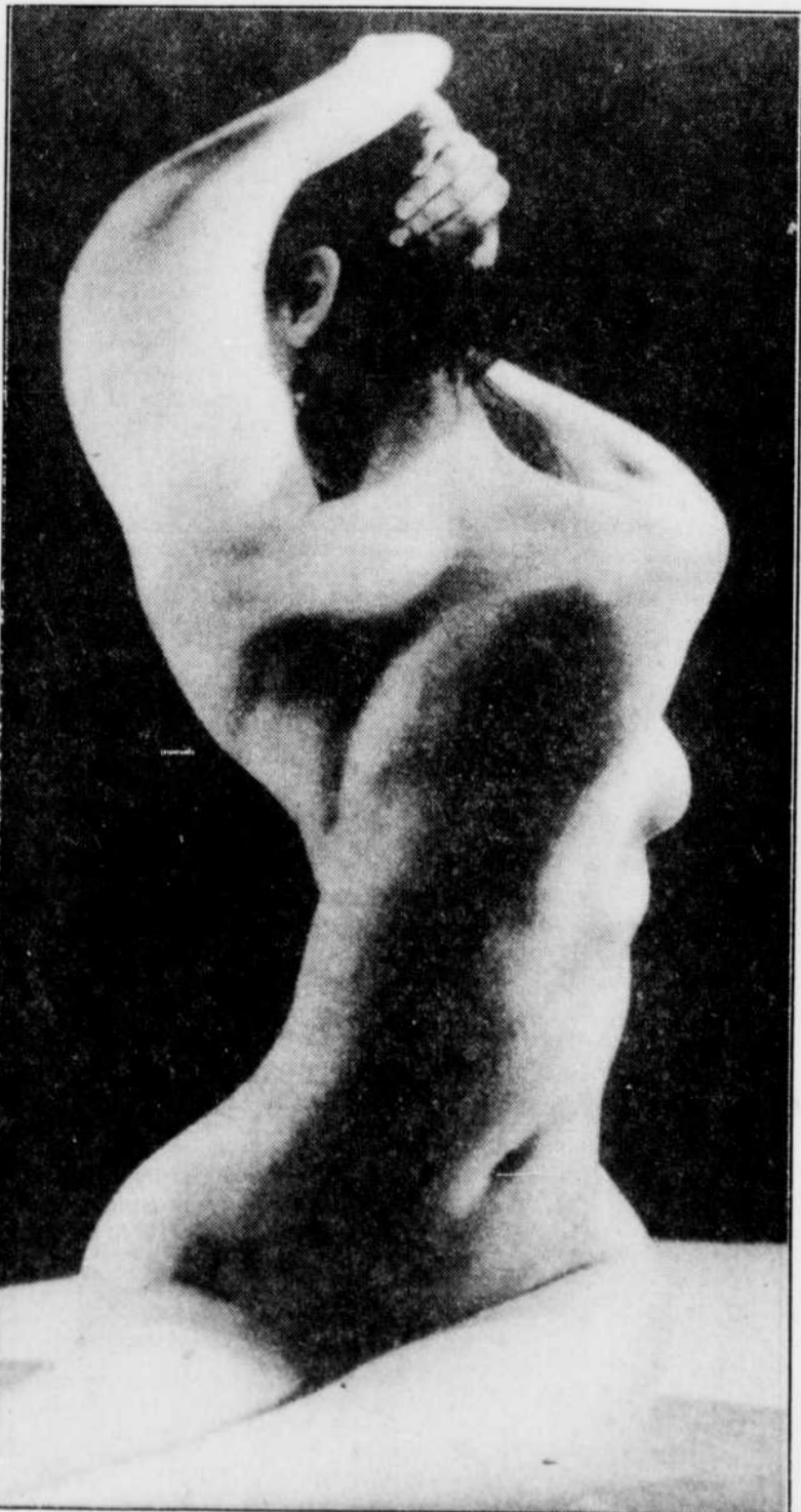
Ainsi, les personnes minces ont l'air grosses, les grosses personnes ont l'air tordues et leurs torses ressemblent à des bretzels.

On demande souvent à M. Abramson comment une image

toriens de la photographie m'ont confirmé qu'il n'existait rien de comparable dans le monde entier. »

Âgé de 67 ans, M. Abramson a étudié à l'École des Beaux-Arts de Paris. Il enseigne maintenant au collège Dawson et à l'université Concordia depuis 15 ans.

« J'ai eu cette très simple idée il y a plusieurs années. J'ai en plus la chance de travailler en milieu scolaire, ce qui me permet d'effectuer mes recherches en travaillant. »



Le résultat obtenu par Abramson consiste en un spectacle photographique où les corps humains sont déformés comme s'ils s'étaient trouvés dans une maison des miroirs.

LE SOLEIL Les Films *Paramount* et *VEMPEL*

vous invitent

MERCREDI 12 JUILLET À 19H
À L'AVANT-PREMIERE DE
IMAGINEZ QUAND LE PERE S'EN MELE...

INDIANA JONES
et la
DERNIERE CROISADE

VERSION FRANCAISE
DE INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT

PARAMOUNT PRESENTE UNE PRODUCTION
DE LUCAS FILMS LTD. UN FILM DE STEVEN SPIELBERG

HARRISON FORD
INDIANA JONES ET LA DERNIERE CROISADE DENZEL WASHINGTON ALISON DOODY JOHN RHYNS DAVIDS
JULIAN GLOVER ANDREW A. KOSOVE JAMES EARL RAYSON JAMES EARL RAYSON
JOHN WILLIAMS GEORGE LUCAS FRANK MARSHALL GEORGE LUCAS MANSO MONTES
JEFFREY BEAM ROBERT WATTS STEVEN SPIELBERG UN FILM PARAMOUNT

aux
Galerias de la Capitale
5401 boul. des GALERIES 628 2455

Pour assister à l'avant-première, conservez cette annonce et soyez à l'écoute du FM 93. Entre 9h et 24h, le FM 93 attribuera des laissez-passer aux auditeurs qui connaîtront le mot de passe du jour ou de la veille (l'animateur spécifiera le mot de passe à utiliser).

4 JUILLET

HARRISON FORD

- Les tirages auront lieu sur les ondes du FM 93 entre le 30 juin et le 10 juillet.
- Au total, 150 paires de billets seront attribuées pour l'avant-première.
- Les frais inhérents à la Régie des loteries et courses du Québec ont été payés par les films Paramount.
- Règlements disponibles au FM 93.

SAMANTHA FOX

CE SOIR

3 - 4 JUILLET 1989 - 20h30
AGORA DU VIEUX-PORT
SIÈGES RESERVES: 17,50 \$

Billetech
Renseignements: 691-7211

Laurentide Rock DKO 4 55 Coca-Cola

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef:
CLAUDE GRAVELVice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULINPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERSDirecteur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSON

L'été de Varsovie

La déconfiture du pouvoir communiste, en Pologne, oblige les opposants démocrates regroupés sous la bannière du syndicat Solidarité à prendre des décisions cruciales dans des délais extrêmement réduits.

Doivent-ils sauter sur l'occasion offerte par cet éclatement politique d'un parti renié de la grande majorité des citoyens et négocier l'accès au gouvernement, ou attendre bien sagement le retour de la démocratie prévu pour 1993?

Décision difficile, qui divise les forces d'opposition à qui les élections partiellement libres du mois dernier ont donné une légitimité sans pareille. Choix périlleux, également, pour ceux parmi les communistes qui ont choisi la voie de la réconciliation nationale.

Les événements se précipitent, sous l'oeil attentif d'un Mikhail Gorbatchev à qui les observateurs prêtent l'intention d'inviter le leader syndicaliste Lech Walesa à casser la croûte au Kremlin dans un proche avenir, dans un geste qui renierait avec éclat les basses oeuvres d'un Andrei Gromyko tout fraîchement décédé.

Le général Jaruzelski, ayant constaté son impopularité, a décidé de ne pas se présenter aux élections présidentielles prévues pour cette semaine. Il suggère plutôt au parti le nom du ministre de l'Intérieur, le général Czeslaw Kiszczak. Cette première brèche dans l'entente dite de la « Table ronde » entre le gouvernement et l'opposition a ouvert les vannes de l'imaginaire politique.

Officiellement, Solidarité redit son entente au processus de démocratisation tel qu'approuvé et appliqué. D'un autre côté, un de ses penseurs de choc, Adam Michnik, avance l'idée d'une cohabitation à la française. Le président, communiste, assurerait la continuité de la politique extérieure et de la défense. Le voisin soviétique recevrait ainsi toutes les garanties de sécurité dont il a besoin.

Le poste de premier ministre, responsable de la poursuite de la réforme politique et surtout, de la relance d'une économie à bout de souffle, reviendrait à Solidarité. Quel choc, dans un régime totalitaire! Mais aussi, quel virage!

Personne ne craint plus les chars d'assaut soviétiques, de plus en plus relégués aux oubliettes.

Comment pourraient-ils d'ailleurs intervenir contre le mouvement polonais alors que le nouveau parlement moscovite vient de rejeter la nomination d'une série de ministres?

L'Europe occidentale et les États-Unis ne représentent aucune menace pour la sécurité nationale de l'URSS, comme vient de le rappeler fort à propos le président George Bush dans une entrevue à des journaux polonais, à quelques jours de sa visite officielle à Varsovie.

Si le gouvernement et l'opposition perdent le contact, il y a danger de dérapage. Le Parti communiste, faut-il constater, s'effrite peut-être trop rapidement pour le bien du pays. Après avoir attaqué le pouvoir des années durant, l'opposition, par contre, pourra difficilement s'esquiver le jour où lui tombe entre les mains comme un fruit mûr.

Jaruzelski, apôtre de l'oppression des Polonais sur les Polonais de préférence à une invasion militaire soviétique, aux grandes heures de Solidarité, en 1981, rendrait un fier service à ses compatriotes en s'effaçant de la vie politique. Il a déjà pu à demi excuser son comportement en inscrivant son pays dans un processus de libéralisation malgré l'aile staliniste de son parti, toujours vivante.

Il compléterait sa réhabilitation si son départ assurait la réalisation d'un accord politique entre l'opposition et les communistes réformistes qui redonne la liberté aux Polonais et permette une solution à la grave crise économique qui secoue le pays depuis des années.

RAYMOND GIROUX

La moitié des Canadiens considèrent la possession de marijuana comme un crime



À quand une place de la paix?

par
Laurent
LAPLANTE
collaborateur
spécial

Le fait ne m'avait pas frappé encore: il n'y a pas à Québec de « place de la paix », mais nous faisons visiter avec fierté notre place d'Armes et notre parc des Champs de bataille... Me le faire dire m'a obligé à admettre deux choses: d'une part, que je n'avais pas su voir dans mon environnement immédiat le culte que nous rendons toujours aux instincts belliqueux; d'autre part, qu'il faut éduquer et développer patiemment le respect de la paix.

Allant plus loin et plus vite que moi, des éducatrices et des éducateurs de la région ont déjà tiré deux conclusions concrètes de ce déséquilibre: ils préparent la construction d'une « place de la paix » et ils ont mis en branle une véritable pédagogie de la non-violence. Pour peu que le public soutienne cet effort, nous aurons tantôt, pour nous comme pour nos enfants, un environnement pacifié et pacifiant. Plusieurs me diront sans

doute que ce n'est pas à coups de places et de monuments qu'on change la mentalité des gens. Je le sais. Mais je sais aussi qu'on entretient le culte de l'agression et de la violence si on remplit le décor de canons, de fortifications, de remparts et d'uniformes. Que cet arsenal fasse partie de notre histoire, c'est indiscutable et il ne s'agit pas de le nier.

Nous pouvons, cependant, face à l'avenir, créer d'autres monuments qui nous proposeront des attitudes radicalement différentes. Si, en effet, il est de mise de célébrer dans le bronze ceux qui sont morts pour la patrie et pour des valeurs telles que la liberté, ne serait-il pas également normal de glorifier dans la pierre et dans l'environnement les valeurs que sont la tolérance, le respect des différences, la solidarité humaine? Une place de la paix serait une importante étape en ce sens.

Comment les pédagogues proposent-ils de « meubler » cette place de la paix? En tout premier lieu, en y édifiant un monument à partir des milliers de jouets guerriers auxquels les enfants de nos écoles ont librement renoncé. 6,000 de ces jouets, en effet, attendent d'être intégrés à une telle célébration de la paix.

Ils représentent chacun la décision prise par un jeune de pacifier son environnement; chacun d'entre eux est un appel aux adultes pour qu'eux aussi modifient le décor.

Les enfants de nos écoles ont d'ailleurs clairement formulé ces appels aux adultes. Ainsi, ce texte du jeune Mathias: « Tout le monde veut la paix, mais comment on fait la paix? Nous, les enfants, on ne décide pas la guerre. Ce sont les grandes personnes qui décident s'il y a une guerre ou pas. Mais, des fois, nous aussi on fait la guerre avec nos amis. Par exemple, quand on est violent, quand on se fâche, quand on joue à des jeux de guerre. Si on veut la paix, il faut arrêter d'acheter des armes pour jouer ou pour tuer. Tout le monde a le droit de vivre et personne n'a le droit d'enlever la vie. La paix, c'est le droit de vivre tranquillement sans avoir à se battre pour vivre librement ». On ne saurait mieux dire!

J'avoue, face à des dizaines de textes analogues, manquer d'argument pour refuser à la jeune génération la création d'une place de la paix où tous les symboles, tous les rappels visuels inciteraient à la non-violence.

Où les pédagogues suggèrent-ils de situer cette place? En

un lieu qui appartient déjà au public et qui doit lui appartenir de plus en plus: la Pointe-à-Carcy. En un lieu qui fait partie du patrimoine mondial et qui peut livrer un message de paix à l'humanité entière. En un lieu où le Musée de la civilisation fait déjà sentir son influence et où l'on pourrait mettre les jeunes publics en contact avec ce qui fait la civilisation, mais aussi avec ce qui peut la sauver. En un lieu où l'on freinerait le développement brutal et égoïste d'une oligarchie et où on ne conserverait que les locaux nécessaires à la recherche sur la paix et à l'animation de la place.

Le Comité consultatif sur l'avenir de la Pointe-à-Carcy semble avoir déjà compris ceci: avant de déterminer la hauteur ou l'épaisseur des édifices tolérables à la Pointe-à-Carcy, il faut définir la mission de cet emplacement. Une fois cela précisé, le reste suivra; sans cette mission, nulle cohérence ne sera possible, sinon celle des intérêts marchands. Cette cohérence-là est déjà prête à agir.

Cette place de la paix animée, publique, pédagogique, située entre un musée qui reflète les réalisations et les espoirs de l'humanité et un fleuve qui nous ouvre au monde, les jeunes nous la demandent. Qui dit non?

Votre Opinion

Les voyages forment

Se peut-il qu'à la Commission scolaire Pointe Lévy, on désire enlever aux enfants, de niveau primaire, le privilège de faire des voyages organisés? Eh oui, il en est question!

En tant que parent, j'ai vécu récemment une expérience avec un groupe de 4e année: nous avons fait un voyage de 4 jours à Ottawa, notre capitale fédérale. Nous avons voyagé en train et nous étions logés à l'Université d'Ottawa. Nous avons beaucoup visité; nous étions 25 enfants et 5 adultes. Ce fut très enrichissant.

Tout au long de l'année, tout le monde avait participé à la préparation, nous avons fait des marchés aux puces, de la fabrication de marionnettes et autre pour recueillir les fonds. Nous avons planifié le voyage avec les enfants pour finalement le savourer. Tout s'est fait avec la participation des enfants.

Nous n'oublierons jamais le Parlement, le Musée des sciences naturelles, le canal Rideau à bicyclette et j'en passe... Je suis convaincu que les voyages forment la jeunesse et que l'on doit les favoriser et non les abolir.

Dominique Roy
Lévis

Bourassa le myope

(Lettre au premier ministre
Robert Bourassa)

Nous sommes des élèves de 3e année de l'école l'Odyssee de St-Nicolas. Nous vous écrivons pour vous parler d'un sujet très sérieux: la pollution.

Vous savez sans doute que notre terre est en danger. Vous vous fermez un peu trop les yeux. Même les animaux sont en train de disparaître. Essayez de dépolluer le fleuve St-Laurent et d'autres cours d'eau parce que, à chaque année, des centaines d'animaux marins meurent à cause du pétrole et des déchets.

Que vont connaître nos prochains? Une terre où il n'y aura plus de vie? Mais si vous ouvrez enfin vos yeux nos prochains vont connaître une vie où c'est agréable de vivre. Alors, nous allons vous donner quelques suggestions.

Premièrement, vous devriez mettre des filtres aux cheminées des usines qui font de la pollution. Nous voudrions, et nous ne sommes pas les seuls, que vous enleviez du marché les produits en aérosol et les produits chimiques. Toute cette pollution fait des petites fissures dans la couche d'ozone.

Les rayons du soleil passent facilement au travers de la couche d'ozone. Alors, on peut attraper le cancer de la peau. Il y a aussi le cancer des poumons et la cause c'est bien sûr la pollution. S'il vous plaît, agissez sur ces besoins. Nous espérons que vous allez collaborer à nos suggestions.

Les élèves de 3e année
École l'Odyssee
Saint-Nicolas

Affront au français

Quand pourra-t-on croire au respect de la langue française par les investisseurs étrangers?

Bien qu'il ne faille pas généraliser, c'est avec beaucoup de déception que j'ai pris connaissance du contenu de l'encart annonçant l'ouverture prochaine d'un restaurant de la chaîne Domino's Pizza à Charlesbourg.

Qu'a-t-on pensé en offrant un menu, écrit dans un excellent anglais et un piètre français, à une population à très grande majorité francophone? Il s'agit d'une offense pour tous les Québécois de la région et ce, peu importe notre langue maternelle.

Comment accepter de manger une « Hawaïenne ou Domino's Pizza Deluxe » sans avoir de

maux d'estomac? On a beau dire qu'une pizzeria ressemble à une autre, certaines réussissent à se démarquer considérablement de la masse, et pas nécessairement de façon positive.

(...) Quand une entreprise ne s'avère même pas apte à écrire correctement le nom de la ville où elle s'implantera, nous sommes en droit de nous poser la question: Jusqu'où ira-t-elle?

Déception, oui. Peur, beaucoup plus.

Marie Genest
Charney

Notre couche d'ozone

La loi 101, telle que votée au mois d'août 1977 par le gouvernement du Parti québécois, était en quelque sorte notre couche d'ozone à nous, les Québécois, pour nous protéger contre les ravages de l'anglicisation et de l'assimilation.

Depuis cette date, combien de chlorofluorocarbures (jugements de la Cour suprême) dans l'atmosphère québécoise, de sorte qu'aujourd'hui les rayons assimilateurs de cette masse parlante d'anglophones (250 millions en Amérique du Nord) menacent notre épiderme linguistique de façon inquiétante.

Que reste-t-il de notre couche d'ozone? Des trous béants. Entre autres, ce jugement à l'encontre de la clause Québec: augmentation appréciable des élèves inscrits dans les écoles anglaises; jugement à l'encontre de l'affichage unilingue; aujourd'hui bilinguisme permis dans les commerces de cinquante employés et moins.

Il n'y a pas des centaines de moyens de la restaurer, notre couche d'ozone. Si on se débarrasse des CFC (rien à voir avec ce Chrétien farouchement « canadien »); en clair, si on se donnait les pleins pouvoirs politiques en matière de langue et de culture.

Raymond Fleury
Ste-Justine

Calcul antipeuple

(Lettre au député Jean-Guy Lemieux)

C'est avec une certaine ironie que je suis en train de parcourir votre dépliant publicitaire du mois de décembre 1988. Il y est question de baisse de ceci et d'abolition de cela. Soit!

Mais vous et vos collègues avez négligé un aspect de la « déclaration d'impôts » tout à fait inique et immoral. Je fais al-

lusion bien sûr à l'infâme « loi sur le remboursement d'impôts fonciers » voulant que le remboursement s'annule jusqu'à concurrence de \$520 lorsque l'on vit avec son conjoint.

Quel charabia est-ce là? Est-ce de cette façon que le législateur entend encourager la cellule familiale et un taux de natalité plus élevé au Québec? Par quelle perversion est-on arrivé à s'imaginer que l'on devait encourager les conjoints à se séparer afin de mieux subvenir aux besoins et à l'éducation des enfants.

Se peut-il que le législateur, par souci électoraliste ou par toute sorte d'entourloupettes, se soit imaginé que le nombre de mises en chantier de maisons unifamiliales doublerait avec l'éclatement des familles. Vous conviendrez que bien des absurdités peuvent découler d'une simple et perverse élucubration législative.

Nous ne sommes pas dupes de vos dépliants publicitaires. Si vous ne voulez pas que votre image se ternisse, il vaudrait mieux que vous soyez logique avec vous-même et avec vos électeurs. Ce règlement ressemble étrangement à une mesure fasciste et sent l'antipeuple.

Jean Arsenault
Les Saules

LE MONDE

Les « Sept » causeront de choses et d'autres au sommet de Paris

PARIS (AFP) - Le blanchiment de l'argent de la drogue, la désertification en Afrique et les grands travaux destinés à maîtriser les inondations au Bangladesh figurent parmi les thèmes que la France souhaite voir abordés lors du sommet des sept principaux pays industrialisés à Paris du 14 au 16 juillet.

M. Jacques Attali, conseiller spécial du président François Mitterrand, a rappelé hier que les principaux thèmes de ce sommet seraient le développement, l'environnement et la conjoncture économique internationale, en particulier la poursuite de la concertation monétaire et les risques de regain de l'inflation.

Paris devrait s'efforcer de définir un « cadre général » pour alléger la dette des pays à revenu intermédiaire. M. Attali a toutefois souligné qu'il ne fallait pas s'attendre à ce qu'il soit possible de mettre au point un plan semblable à celui adopté au précédent sommet de Toronto en faveur des pays les plus pauvres.

En ce qui concerne l'environnement qui sera, selon M. Attali un

des thèmes nouveaux et « très importants » du sommet, les Sept s'efforceront de définir des principes et examineront la compatibilité de la lutte contre la pollution avec l'aide au développement et la compétitivité économique.

Le président Mitterrand, a précisé M. Attali, souhaite notamment qu'une action soit mise à l'étude sur la réduction des émissions de gaz carbonique.

À côté de ces grands sujets, Paris souhaite voir les Sept se pencher sur plusieurs thèmes. Il s'agit en premier lieu des grands travaux pour maîtriser les catastrophes naturelles, en particulier les inondations dans la région du Gange et du Brahmapoutre, une idée française dont le récent sommet européen de Madrid a approuvé le principe. M. Attali a ex-

primé l'espoir que le sommet pourrait discuter de la mise en oeuvre de ce projet et de son financement.

En matière de lutte contre la désertification, M. Attali a rappelé que la France avait proposé la création d'un observatoire au Sahara, permettant de donner plus d'efficacité aux initiatives existantes. Il a souhaité que le sommet puisse donner un « coup de pouce » à ce projet.

Enfin, il a indiqué que M. Mitterrand a souhaité que les Sept se penchent également sur le problème du blanchiment de l'argent de la drogue.

Par ailleurs, M. Attali a précisé que 32 chefs d'Etat et de gouvernement étaient attendus pour les cérémonies du bicentenaire de la révolution française à Paris.

30,000 hommes et femmes en armes sont sur le qui-vive

PARIS (AFP) - Les forces de l'ordre chargées d'assurer la sécurité des fêtes du bicentenaire de la révolution française et du 15e sommet des pays industrialisés, la semaine prochaine à Paris, représentent « une concentration jamais vue en temps de paix », a souligné, hier, à Paris, le ministre français de l'Intérieur, M. Pierre Joxe.

Trente mille hommes et femmes - représentant tous les services de police et de gendarmerie - sont d'ores et déjà mobilisés et pour certains - renseignements généraux, coordination de la lutte antiterroriste, direction de la surveillance du territoire, unité d'élite, laboratoire central de la préfecture de police, spécialistes des explosifs - travaillent depuis plu-

sieurs mois pour que tout se passe bien du 10 au 17 juillet prochain.

Les 30.000 personnes mobilisées se décomposent en 20.000 fonctionnaires de la préfecture de police, 10.000 fonctionnaires et militaires venus en renfort, auxquels il faut ajouter les quelque 10.000 personnes qui, sous la conduite des pompiers de Paris, assureront les secours.

En Bref

■ Deux incendies dans un Jumbo

TOKYO - Un Boeing 747 de la compagnie japonaise JAL a été victime dimanche d'un double incendie survenu dans l'une des six toilettes de l'appareil, peu après le décollage d'Hawaii et avant son atterrissage à Tokyo. Le premier incendie détecté par un membre de l'équipage a été éteint avec un extincteur. Le deuxième a, semble-t-il, été éteint par une bouche d'arrosage automatique, le personnel ayant retrouvé du papier partiellement brûlé dans la toilette qui avait pourtant été condamnée. Les causes de ces deux incendies n'ont pas encore été élucidées. Le Boeing transportait 218 personnes.

■ Élections au Mexique

MEXICO (AFP) - Le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir) et le Parti Action nationale (PAN, conservateur) se sont tous deux déclarés, hier, vainqueurs du scrutin destiné à élire le nouveau gouverneur de l'Etat de Basse Californie (situé à la frontière avec les Etats-Unis), en s'appuyant chacun sur des résultats partiels. Le candidat du PAN, M. Ernesto Ruffo, a annoncé avoir remporté deux fois plus de voix que la candidate du PRI, Mme Margarita Ortega, d'après les résultats de 366 bureaux sur 1.168, soit environ 30 % du total. En cas de victoire du PAN, M. Ruffo serait le premier gouverneur d'opposition à prendre ses fonctions au Mexique, depuis l'arrivée au pouvoir du PRI, en 1929. Un porte-parole du PRI a pour sa part affirmé que le résultat de 110 bureaux, environ 10 % du total, montrait une « tendance » favorable à Mme Ortega. Les résultats officiels complets seront connus le 9 juillet prochain.

■ Lesbiennes déboutées

LA HAYE (AFP) - Les lesbiennes ne peuvent conclure un mariage civil, puisque celui-ci a pour but de légaliser la situation d'enfants à venir dans le cadre d'une union entre deux personnes de sexe différent, a décidé hier une cour d'appel hollandaise. La cour a ainsi confirmé un premier jugement prononcé en décembre dernier par un tribunal de Rotterdam sur le cas particulier de deux lesbiennes qui désirent officialiser leur union. Il ne s'agit aucunement de discrimination comme l'estiment les deux femmes, selon la cour de La Haye. Pour l'avocat des deux lesbiennes, le mariage civil vise seulement à empêcher la pratique de la polygamie et le sexe des intervenants n'a pas à entrer en ligne de compte. De nombreux homosexuels néerlandais désirent conclure des contrats de mariage afin d'éclaircir la situation en cas de séparation, ce que ne permettent pas suffisamment selon eux les « contrats de vie en commun » qu'ils peuvent faire établir par un notaire.

La Cour suprême des É.-U. se penche sur l'euthanasie

WASHINGTON (AFP) - La Cour suprême des États-Unis a accepté pour la première fois hier de se saisir d'une affaire concernant « le droit à la mort » des malades dans un état végétatif irréversible.

La juridiction suprême a annoncé qu'elle déciderait l'année prochaine si les parents d'une jeune femme du Missouri dans un état végétatif irréversible depuis six ans à la suite d'un accident de la circulation, Nancy Cruzan, 31 ans, peuvent ou non obtenir qu'on retire de son estomac le tube par lequel elle est alimentée.

Selon les médecins, privée de ce tube, la jeune femme mourrait de faim et de déshydratation. Grâce à lui, elle survit pendant une trentaine d'années.

Par quatre voix contre trois, la Cour suprême du Missouri avait interdit en novembre aux médecins de retirer ce tube.

La Cour suprême fédérale avait toujours refusé jusqu'à présent de se saisir de ce genre d'affaires. Elle avait notamment refusé de se pencher sur un arrêt rendu en 1976 par la Cour suprême du New Jersey, qui permettait pour la première fois qu'une jeune femme, Karen Ann Quinlan, soit privée de l'appareil l'aidant à respirer.

Où aller à Québec

Cinéma

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière-Sud.

Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANARDIÈRE (Galeries Canadières, 661-8575). S.O.S. Fantôme no 2 (-) 19h15, 21h25. G. Prix d'entrée: \$3.50.

CINEPLEX CHAREST (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745). S.O.S. Fantôme no 2 (-) 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h30. G. Équipe de révé (4) (v.f. de The Dream Team) 12h15, 14h35, 16h55, 19h20, 21h45. Combat à finir (6) 13h10, 15h15, 17h15, 19h30, 21h40. 14 ans. Les Lavigneurs démentés (5) 12h30, 14h40, 16h45, 19h00, 21h10. 14 ans. Les aventures du baron de Munchausen (3) 13h00, 16h00, 19h00, 21h30. G. Karate Kid III (-) v.o.a. 12h15, 14h30, 16h45, 19h, 21h20. Jésus de Montréal (2) 14h00, 17h10, 19h20, 21h30. 14 ans. K-9 (5) 12h45, 15h, 17h10, 19h25, 21h45. G. Prix d'entrée: \$3.50. N.B.: Il est possible de se procurer ses billets à l'avance, la journée même de la représentation à laquelle vous désirez assister.

CLAP (2360 Chemin Sainte-Foy, 663-3750). Tu ne tueras point (3) 12h15. Trois soeurs (3) 13h, 17h15. ★ Félix (-) 14h15, 19h. ★ La citadelle (3) v.o.s.t.f. 15h15, 21h30. ★ Mort d'un commis voyageur (-) 16h15, 21h. Les Temps modernes (1) 19h30. G. Prix d'entrée: \$4.25; \$3.25 pour les 50 ans et plus et les moins de 14 ans. Les films précédés d'un * ont un prix spécial de \$6.50 du ven. au dim. et de \$4.25 du lun. au jeudi. Aussi carte d'abonnement disponible: 10 films pour \$30.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401 des Galeries, 628-2455). Salle 1: Rain Man (3) (v.f.) 12h50, 15h30, 18h15, 21h. Salle 2: La société des poètes disparus (1) (v.f. de Dead Poets Society) 13h, 15h35, 18h25, 21h05. G. Laissez-passer non valides. Salle 3: Chérie, j'ai réduit les enfants (1) 12h45, 14h55, 17h15, 19h25,

21h30. G. Salle 4: Cimetière vivant (5) (v.f. de Pet Cemetery) 12h50, 15h00, 17h10, 19h20, 21h30. 14 ans. Prix d'entrée: \$6.; \$4. enfants 13 ans et moins et âge d'or.

LIDO (Lévis 837-0234). Salle 1: Chérie, j'ai réduit les enfants (-) 13h15, 19h15, 21h30. Salle 2: K-9 (5) 13h15, 19h15, 21h20. G. Salle 3: Fierro l'été des secrets (3) 13h30, 19h. G. Jésus de Montréal (2) 21h15. 14 ans. Salle 4: Les Lavigneurs démentés (5) 13h30, 19h30, 21h30. 14 ans. Prix d'entrée: \$3.50. N.B.: Il est possible de se procurer ses billets à l'avance, la journée même de la représentation à laquelle vous désirez assister.

MIDI-MINUIT (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828). Couple débutant cherche couple initié (-) 12h30, 15h, 17h30, 20h05. Detournement de mineurs (-) 13h45, 16h20, 18h50, 21h25. 18 ans. Prix d'entrée: \$5.50.

PARIS (Place d'Youville, 694-0891). Salle 1: Fierro, l'été des secrets (3) 12h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10. G. Salle 2: Les liaisons dangereuses (2) (v.f.) 13h45, 16h15, 17h, 21h15. 14 ans. Salle 3: Dans le ventre du dragon (4) 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30. G. Prix spécial du mardi: \$3.50.

PLACE QUÉBEC (525-4524). Salle 1: Star Trek V: The final frontier (5) 13h30, 16h, 18h45, 21h20. ★ Laissez-passer non valides. Salle 2: Batman (-) v.o.a. 13h, 15h45, 18h30, 21h10. 14 ans. ★ Laissez-passer non valides. Prix d'entrée: \$6.; \$4. enfants 13 ans et moins et âge d'or.

SAINTE-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592). Salle 1: Indiana Jones and the Last Crusades (3) 13h10, 15h50, 18h30, 21h10. G. ★ Laissez-passer ne sont pas acceptés. Salle 2: Batman (-) v.o.a. 12h45, 15h30, 18h15, 21h. ★ Laissez-passer non valides. Salle 3: Star Trek V: The final frontier (5) 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h25. G. ★ Laissez-passer non valides. G. Prix d'entrée: \$6.; \$4. enfants 13 ans et moins et âge d'or.

CINÉ-PARC BEAUPORT (667-5362). Ouverture des guichets à 19h30. Beauport 1: K-9 (5) Équipe de révé (4) (v.f. de The Dream Team). Tous. Beauport 2: Les Lavigneurs démentés (5) Deux fils de... (4). 14 ans. Beauport 3: S.O.S. Fantôme no 2 (-) Vice-Versa (4) G. ★ Laissez-passer non valides. Prix spécial du mardi: \$3.00.

CINÉ-PARC DE LA COLLINE (831-0778). Écran 1: Chérie, j'ai réduit les enfants (-) Entre

deux plages (5) G. Écran 2: S.O.S. fantôme no 2 (-) La Bamba (4) G. Prix spécial du mardi: \$3.00.

VIDÉOTHÉÂTRES - Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350 rue Saint-Joseph est. Rens: (529-0924). Ce soir 19h: Klugean. - Bibliothèque Succursale Neufchâtel, 4060 rue Blain. Rens: 843-1395. Auj 14h: Humour de M. Carbeau. - Bibliothèque Succursale Saint-Albert, 5 rue des Ormes. Rens: (623-7996). Auj 13h: Gibus le magicien. - Bibliothèque de Québec, Succursale Saint-André, 500 boul. Bastien. (843-3263). Auj 13h30: Au Soleil; Le gâteau; Le grenier. - Bibliothèque succursale Saint-Charles, 400, 4e avenue. Rens: 691-6358. Auj 14h: Le capitaine. - Bibliothèque de Charlebourg, 7950, 1ère avenue, salle Reine Malouin. Entrée libre. Inf: 624-7750. Auj 14h: Superman II. - Parc Soleil, 897 du Rocher, Saint-Nicolas. Ce soir 20h30: Fierro et le nouveau monde. Entrée libre. ★ En cas de pluie: école du Grand Voilier (Mgr Gauvreau).

Théâtre

PÉCHÉ MORTEL, de Norm Foster. Avec Anne Létourneau, Claude Prigent, Marie-Chantal Labelle et Michel Houde. Mer. au ven. 20h30. Dim. 20h. Théâtre d'été du Manoir du Lac Delage, 24 place des Pentes, Lac Delage. Billets: \$16. Réservations: (418) 848-1818. Se termine le 3 septembre. ★ Possibilité de forfaits souper-théâtre.

ÇA S'ÉCOUT PAS, de Marcel Gamache. Mise en scène de l'auteur et de Bottega. Mer. au ven. 20h. Sam. 20h30. Centre de ski Le Relais, 1084 boul. du Lac, Lac Beauport. Réservation: 849-1851. Billets: \$14. Se termine le 4 septembre.

LE RETOUR DU FAUX FRANÇAIS. Comédie de Joséphine Plourde. Avec Sylvie Provost, Sylvain Héti, Robert Vézina. Une production de la Société Édouard. Au Théâtre du Petit Champlain, 76, rue du Petit-Champlain. Du mar. au ven. 20h30; sam. 19h et 22h; dim. 20h30. Rens: (418) 692-2631. Se termine le 31 juillet.

FAUT PLACER PÉPÈRE de Bertrand B. Leblanc. Avec Denise Dubois, Jean Guy, Danielle Nolet et Jean Turgeon. Pépère est rendu bien

malcommode pour ceux qui vivent avec lui. Mar. au sam. 20h30. Théâtre de l'Île, 342, du Galendot, St-Pierre, Ile d'Orléans. Billets: \$16. Réservations: 828-9530. Se termine le 2 septembre.

LES GARS, de Jean Barbeau. Avec Denis Bernard, Jean-Jacques Boutet, Raynald Robinson et Agnès Zacharie. Mar. au ven. 20h. Sam. 18h et 21h. Théâtre du Bois de Coulange, 1215 chemin Saint-Louis, Parc du Bois de Coulange, Silbery. Réservations et informations: (418) 681-0088 ou 692-3064. Billets: \$15. et \$17.

À BAS LE MARIAGE, de Jean Daigle. Avec Bertrand Alain, Jules Philip, Gill Champagne, Maryrène Kirouac. Mar. au dim. 20h30. Théâtre La Fenière, 1500 rue de la Fenière, Ancienne-Lorette. Billets: \$16. Rens: 872-1424.

PARTY DE BUREAU, collectif de La Bordée. Avec Louis-Georges Girard, Benoît Gouin, Marie St-Cyr, Gaston Hubert, Ginette Guay. Théâtre La Pomme, 630 route 365 nord, Neuville. Mer. au sam. 20h00. Réservations: (418) 876-2993, 2973. Billets: \$15.

LES NONNES, de Dan Coggin. Avec Marie-Thérèse Fortin, Johanne Émond, Andrée Samson, Chantal Côté, Marie-Lise Tremblay et Marie-Hélène Poulin. Mar. au ven. 20h30. Théâtre Paul-Hébert, St-Jean, Ile d'Orléans. Sur le terrain du Manoir Mauvide-Genest. Réservations: (418) 829-2202 ou 828-2275 pour les forfaits. Billets: \$15 en semaine; \$17 le samedi (plus frais de service). Se termine le 2 septembre.

T'ES MIEUX DE PAS ÊTRE MALADE À L'URGENCE. Production du théâtre de la Bordée. Avec Simon Fortin, Jacques Leblanc, Jack Robitaille, Johanne Bolduc, Sylvie Cantin et Marie-Ginette Guay. Mise en scène de Michel Nadeau. Théâtre d'été Stoneham, 1420 avenue du Hibou, Stoneham. Salle de 360 places. Réservations: (418) 848-2411.

COMÉDIE DANS LE NOIR, de Peter Shaffer dans une traduction et adaptation de Benoit Girard. Avec Janine Sutto, Jacques Girard, Gylaine Tremblay, Richard Lalancette, Jean Richard, José Deschênes, Ghislaine Vincent et Vera Zuyderhoff. Mar. au ven. 20h30. Samedi 19h et 22h. Théâtre Beaumont, St-Michel, 51 route 132, Saint-Michel de Bellechasse. Billets: \$17.

LES PIEDS DANS LES PLATS, de Jim Brochu. Avec Denise Verville, Michel Daigle, Sylvie Le-

gault et Claude Laroche. Mise en scène de Robert Duparc. Mer. au sam. 20h. Théâtre de l'Île Blanche, Camping à la Pointe aux Ours, Montmagny. Rens: (418) 248-9500 ou 1-800-463-7079. Billets: \$16. Prix spéciaux pour les groupes.

Spectacle

SAMANTHA FOX. Ce soir 20h30. Agora du Vieux-Port. Prix d'entrée: \$17.50.

CIROU DU SOLEIL. Mar. Mer. 20h; Jeu. au sam. 16h30 et 20h; Dim. 13h et 16h30. Anneau de glace Gaetan Boucher. Prix d'entrée: \$29.50; \$25.50; \$21.50; \$19.50; \$12.; \$9.50. Enfants de 2 à 12 ans: \$23.50; \$20.50; \$16.50; \$14.50; \$9.; \$8.; \$5.50. âge d'or et étud. Mar. au jeu. \$26.50; \$23.; \$19.50; \$17.50.

LES MIDIS-MUSIQUE AU VIEUX-PORT. Auj 12h. Los Hermanos Internacionales, musique de charme rythmée.

LES MIDIS À L'AGORA DE LA BIBLIOTHÈQUE GABRIELLE-ROY. Invité: Double Time. Jazz standard.

SPECTACLE DANS LES PARCS. Auj 10h15: Histoire de Julie qui avait une ombre de garçon par le Théâtre du Gros Mécano. Parc Saint-Mathieu. Aussi 14h15: Bibiche par la Muse de Québec. Parc Monseigneur-Bouffard.

CONCERT SOUS LES ÉTOILES. Invité: le groupe Fridolin, ensemble vocal de 5 chanteurs. Ce soir 19h30. Agora extérieure du Montmartre Canadien. Entrée libre. ★ Reporté au lendemain en cas de pluie. Rens: 687-4212.

A surveiller

■ Avis de recherche

Trois anciens de la Polyvalente Samuel de Champlain sont à la recherche de tous ceux qui ont gradué entre les années 1984-1988 afin de les réunir pour une grande soirée retrouvaille, le 8 juillet au Centre communautaire des Chutes à Montmagny. Rens: 666-1266.

Musée de la civilisation

11h: La criée. Entrée rue Dalhousie et Hall. 12h: Musique du Québec. Cour intérieure. 13h (anglais) et 16h (français): Causerie «L'histoire du Québec». Auditorium 2. 14h et 15h: Contes et légendes du Québec. Salon Actuel.

Rock et Vogue M/V Louis Jolliet

Réservation: 692-1159. Les billets sont en vente sur le réseau Bilettech ou au quai Chouinard. Tous les jours 10h et 14h: Croisière «Visages du Québec». Côté: \$13.50; \$7.; \$16.; \$8. Dim. au jeu. 20h: Croisière «Danse et romances» avec la participation du groupe «Les Rythmes bleus». Côté: \$17.50; \$8.75.

Inscription

Cours de planche à voile et de voile. Cours spécialement adaptés au fleuve et enseignés par des moniteurs de la Fédération de voile de Québec. Parc nautique de Cap Rouge. Adultes: 15-16-22-23-29-30 juillet et les 5-6-19-20-26-27 août; 12-17 ans: 26 juin au 18 août. Rens: 653-0593.

Table with 13 columns (18h00 to 00h00) and multiple rows of program listings for various channels and times.

Appréciation des films: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable

Un multipartisme prudent s'installe en Algérie

ALGER - L'Algérie est entrée dans l'ère du multipartisme et mis fin au monopole politique détenu depuis vingt-sept ans par le Front de libération nationale (FLN - parti unique depuis l'indépendance en 1962) mais en balisant soigneusement sa route.

par Mohammed ZAAF
de l'Agence France Presse

La loi autorisant les « associations à caractère politique », votée dimanche par l'Assemblée nationale, à l'issue de vives controverses, fait de la défense de l'unité nationale, du respect de la religion islamique et de l'usage de la langue arabe des obligations fondamentales pour ces organisations.

Vingt-huit mouvements politiques, selon un député, ont demandé à bénéficier de la nouvelle loi. Les principaux ont déjà pignon sur rue.

La nouvelle loi interdit cependant à ces organisations de fonder leur action sur une « base exclusivement confessionnelle, linguistique, régionaliste, d'appartenance à un seul sexe, à une seule race ou à un statut professionnel déterminé ». Cet article a fait l'objet d'une âpre polémique, certains députés estimant qu'il vise particulièrement les islamistes et les berbéristes.

La langue arabe

Autre point de la controverse :

l'obligation faite par la loi à toutes les organisations d'utiliser l'arabe dans leurs communications officielles et leur publication principale. Cette version atténuée a été obtenue malgré la pression d'un grand nombre de députés qui exigeaient l'arabisation totale de ces publications.

Les députés ont d'autre part rejeté tout recours à l'étranger pour financer les activités des mouvements politiques. L'État, selon la loi, contribuera au financement de ces mouvements proportionnellement au nombre de leurs députés. Mais un amendement demandant un financement officiel de ces organisations dès leur création a été repoussé.

Dernier garde-fou : le ministère de l'Intérieur — chargé du contrôle de conformité des dossiers de création des nouvelles organisations — obtient également le droit de demander la suspension de leurs activités et leur dissolution par voie judiciaire, « en cas de violation grave des lois, d'urgence ou de risque de trouble imminent à l'ordre public ».

En Bref

■ Accident d'autobus: 61 morts

DURBAN, Afrique du Sud (AFP) — 61 personnes ont péri et 30 autres ont été blessées, dont 11 grièvement, dans un accident d'autobus près de la ville de Harding, dans la province du Natal, en Afrique du Sud. L'autobus, dont les passagers étaient tous des Noirs, avait fait une chute dans un ravin, d'une hauteur de 500 mètres. Le chauffeur de l'autobus figurait parmi les rescapés. Les causes de l'accident n'ont pas encore été établies.

■ Concours Monsieur URSS

MOSCOU (AFP) - Les concours de beauté se multiplient en Union soviétique, au point qu'ils s'ouvrent même aux hommes : « Monsieur URSS » doit être élu d'ici au mois de septembre à Moscou. Ce concours hors du commun sera organisé par l'agence « Mej-media », une société mixte soviéto-allemande de Moscou, qui « entend ainsi trouver des mannequins pour présenter ses modèles de vêtements ». Le gagnant représentera l'Union soviétique au concours international de « Monsieur 1989 » en novembre à Singapour.

■ Janos Kadar hospitalisé

BUDAPEST (AFP) — M. Janos Kadar, 77 ans, qui a dirigé le PC hongrois pendant 32 ans jusqu'en mai 1988, a été hospitalisé hier et son état de santé est « grave ». M. Kadar, qui a perdu en mai dernier sa dernière fonction au sein du parti, le poste honorifique de président, souffre d'une « pneumonie et de problèmes respiratoires et de la circulation », a annoncé la radio hongroise qui a interrompu son programme pour diffuser cette nouvelle. M. Kadar était venu au pouvoir à la faveur des chars soviétiques qui ont écrasé le 4 novembre l'insurrection de 1956, dont les leaders ont été récemment réhabilités.

Uno perd des plumes aux élections de Tokyo

TOKYO (AFP) — Le Parti libéral-démocrate (PLD) a massivement reculé, lundi, devant une poussée socialiste dans l'élection municipale de Tokyo, cette défaite supplémentaire portant un nouveau coup au gouvernement de M. Sousuke Uno miné par des scandales et des rumeurs de démission.

Le PLD a perdu 20 de ses 63 sièges dans l'assemblée sortante tandis que le Parti socialiste (PSJ), le premier parti d'opposition au parlement, faisait plus que tripler le nombre de ses 11 élus à 36, selon les résultats officiels définitifs.

Après le revers de Tokyo dont l'ampleur a surpris, une défaite paraît inévitable pour les conservateurs aux importantes sénatoriales du 23 juillet. Le scrutin national sera crucial pour la survie du gouvernement Uno et la domination du PLD quasi ininterrompue sur la politique japonaise depuis la fin de la guerre.

Le premier ministre a imputé le recul massif du PLD, dans un scrutin concernant un électeur japonais sur 10, à l'introduction d'une impopulaire TVA qui a augmenté les prix à la consommation à partir d'avril.

Il s'est refusé à commenter l'influence des scandales de mœurs l'impliquant personnellement. Mais les journaux titrent « Le pre-

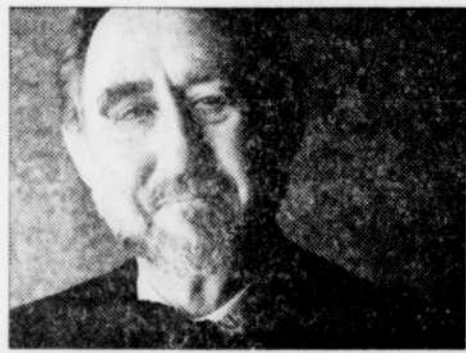
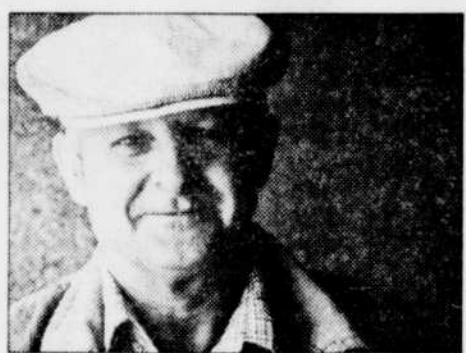
mier ministre acculé » un mois tout juste après qu'il eut été nommé pour restaurer l'image du PLD discrédité par le scandale politico-financier Recruit.

Sa crédibilité avait été immédiatement atteinte par une affaire de mœurs présumée avec une geisha. M. Uno a encore été un peu plus fragilisé par des rumeurs de démission après une déroute de son parti il y a une semaine lors d'une sénatoriale partielle dans le fief conservateur de Niigata.

La glissade du PLD semble rendre inévitable la mise en minorité de M. Uno aux sénatoriales dans trois semaines, le revers de dimanche ayant dépassé les estimations les plus pessimistes des conservateurs qui espéraient sauver une cinquantaine de sièges à Tokyo.

La présidente du PSJ, Mme Takako Doi, a estimé que « chaque vote démontrait clairement la colère de la population. Je pense que nous avons la responsabilité de renverser le statu quo à l'élection de la chambre haute », a-t-elle dit.

LES ABONNÉS DE BELL CANADA RECEVRONT AUTOMATIQUEMENT UN CRÉDIT SUR LEUR COMPTE.



À QUELQUES EXCEPTIONS PRÈS.



Conformément au jugement de la Cour suprême du 22 juin 1989 en faveur du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, Bell Canada accordera à ses abonnés un crédit forfaitaire totalisant 206 millions de dollars plus l'intérêt. Ce crédit équivaut à environ deux mois de service téléphonique de base local, par abonné.

ÊTES-VOUS ADMISSIBLE ?

OUI. Vous êtes admissible si vous étiez abonné(e) au service téléphonique d'affaires ou de résidence* de Bell Canada le 14 octobre 1986, au Québec, en Ontario ou dans les localités des Territoires du Nord-Ouest desservies par Bell Canada.

NON. Si vous avez souscrit au service téléphonique de Bell Canada après le 14 octobre 1986, ou si vous n'étiez pas abonné(e) à un service admissible* le 14 octobre 1986, vous n'avez pas droit au crédit forfaitaire.

*Les services locaux suivants sont admissibles : services résidentiel et d'affaires de ligne individuelle, à deux ou à quatre abonnés; ligne principale de PBX, ligne centrex; ligne perfectionnée de circonscription; service radiotéléphonique de circonscription; service de réseau dépendant et service de ligne d'accès aux services informatiques.

DEVEZ-VOUS NOUS APPELER ?

NON. Si vous n'avez pas déménagé ou n'avez pas déménagé qu'une seule fois depuis le 14 octobre 1986, vous n'avez rien à faire. Votre crédit forfaitaire vous sera accordé automatiquement, le plus tôt possible d'ici au 19 septembre 1989.

OUI. Si vous avez déménagé plus d'une fois depuis le 14 octobre 1986, nous aurons peut-être de la difficulté à associer votre service admissible à votre adresse actuelle. Nous vous prions de nous appeler pour nous informer de votre adresse actuelle.

UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE SPÉCIAL

Nous avons mis sur pied une ligne téléphonique spéciale pour que vous puissiez nous fournir votre

adresse. Cette ligne est accessible du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h.

Appelez-nous sans frais: au 1 800 363-2971, si vous habitez au Québec ou dans les régions des Territoires du Nord-Ouest desservies par Bell Canada le 14 octobre 1986; ou au 1 800 668-9220, si vous habitez en Ontario.

Nous prenons toutes les mesures nécessaires pour vous accorder votre crédit dans les plus brefs délais. Merci de votre patience et de votre collaboration.

Bell